



# BONNY SUR LOIRE

Bulletin municipal



Informations

Projets et  
rénovations

Les associations

Léane Tabu  
Notre  
championne

| NUMÉRO 39



# Sommaire

Le mot du maire  
Urgences / centre de secours \_\_\_\_\_ 04

## VIE DE LA COMMUNE

Numéros utiles _____	05
Le personnel communal _____	06
Les démarches _____	07
Règles à respecter _____	08
Tarif des salles _____	08
France Services à la Poste _____	09
Les finances _____	10
Travaux en cours et projets. _____	11
La fibre optique à Bonny _____	14
Ccas & Agé Clic _____	16
La communauté de communes _____	18
Enfance et jeunesse _____	20

## VIE ASSOCIATIVE

Le barbillon bonnychon _____	23
La maison de Pays _____	24
Ensemble et solidaires UNRPA _____	28
Le mille clubs _____	29
Comité des fêtes _____	29
Bureau 122 _____	30
Harmonie de Bonny _____	31
Bonnyswing _____	31
AJ Racing _____	32
Foire de Saint-Aignan _____	32
Balade gourmande et culturelle _____	33
FNACA _____	33
66 <sup>ème</sup> fête des vins _____	34
Association communale des chasseurs _____	35
US Bonny cyclisme _____	36
Bonny Beaulieu Football _____	38
La SERBAGH _____	40
46 <sup>ème</sup> salon d'art d'automne _____	41

## CADRE DE VIE

Les cheveux blancs _____	42
Ukraine _____	42
Camping du val _____	42
Bibliothèque _____	43
Poterie _____	43
Virades de l'espoir _____	44
Don du sang _____	44
Etat civil _____	45

## RÉPERTOIRES

Acteurs de la Santé / Assistance _____	46
Acteurs économiques _____	47
Dernière minute _____	50
Retour sur l'année exceptionnelle de Leane Tabu _____	51

## CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

en cahier central \_\_\_\_\_ 25 - 26

[www.bonny-sur-loire.fr](http://www.bonny-sur-loire.fr)

Bulletin municipal de Bonny-sur-Loire N° 39

Directeur de la publication :  
Michel Chaillou, Maire de Bonny

Comité de rédaction :  
Commission Communication

Crédits photos :  
Mairie de Bonny, Associations de Bonny, Adobestock

Maquette, mise en page, impression  
Imprimerie Nouvelle 45250 Briare

**BONNY  
SUR LOIRE**

Bulletin municipal



## Le mot du Maire

L'année 2022 se termine avec beaucoup d'incertitudes et de craintes.

La guerre aux portes de l'Europe, la très forte augmentation du prix des énergies, une inflation qui résiste et la Covid toujours présente nous rappellent que rien n'est jamais éternel.

La paix en Europe est menacée par une idéologie qui, il y a quelques décennies, a déjà fait des ravages dans le monde entier. Certains veulent éradiquer, physiquement et culturellement un peuple, un pays au nom d'une soi-disant supériorité d'une origine, d'une culture et d'une histoire revisitée. Et ce n'est pas le seul cas dans le monde.

Tous les totalitarismes et nationalismes, d'où qu'ils viennent, mènent au rejet, à la persécution, à l'éradication de l'autre. Dans la ruine, le sang, la misère et les larmes.

Et si certains pensent que « cela ne nous concerne pas » ou approuvent ces actes d'agression, force est de constater que notre quotidien en subit les conséquences. Et sans doute pour longtemps.

La vie d'une commune dépend :

- de son conseil municipal, de ses choix et de ses possibilités financières.
- du dévouement des bénévoles pour assurer la pérennité des nombreuses associations et le succès de leurs manifestations,
- de ses administrés à participer à la vie de la commune et de respecter les règles du « vivre ensemble ». Tous nous avons des droits mais aussi des devoirs envers la société dans laquelle nous vivons.

Et pourtant les incivilités, dégradations, vols, au préjudice de la collectivité ou de particuliers, courses poursuite en voiture, rodéos en moto, quitte à mettre la vie d'autrui en danger, sont légion et le fait de quelques-uns qui ne respectent rien ni personne. Ils se mettent seuls au ban de la société et s'excluent d'une vie « normale » sans agression ni violence. Pour se prouver quoi ? .....

Les réparations, le remplacement de matériel, les remises en état coutent cher, très cher, et pèsent significativement sur le budget communal.

La commune a donc choisi de ne pas couper l'éclairage public la nuit par souci de sécurité.

Le remplacement, avec subventions, de toutes les sources anciennes par des LED a permis de diviser par deux la consommation en KWh (Kilo Watt par Heure = puissance utilisée par heure) et de systématiquement baisser automatiquement la puissance de 23h à 5h. Et au vu de l'augmentation du coût du KWh c'est un gain considérable.

Malgré l'augmentation fulgurante des prix des énergies et de l'alimentation, la commune a choisi, pour 2022-2023, de modérer la participation des parents à la cantine scolaire. C'est un surcoût important assumé sur le budget communal.

L'épidémie de COVID est toujours là. Beaucoup moins meurtrière, heureusement, mais il est nécessaire de conserver les gestes barrière et de bon sens pour que chacun se protège au mieux d'une contamination. Et ce n'est ni simple ni évident.

Malgré tous ces problèmes gardons espoir, et je souhaite à toutes et à tous, que 2023 apporte la paix, le retour d'une stabilité économique et politique mondiale, et une vie calme et heureuse à Bonny.

**Michel Chaillou, Maire de Bonny-sur-Loire**



## Les urgences médicales

### PETITES URGENCES :

Contactez la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Bonny ou votre médecin traitant.

### URGENCES : Le 15 ou le 112

En cas d'urgence, le 15 vous prendra en charge ou vous orientera, soit vers les urgences de l'hôpital soit vers la Maison Médicale de Garde (MMG), en fonction de votre état de santé, situé au pôle des consultations. La permanence y est assurée par des médecins de ville le week-end et les jours fériés.

## Les comprimés d'iode

En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode stable protège la thyroïde de l'iode radioactif qui pourrait être rejeté dans l'environnement. La thyroïde va absorber l'iode stable jusqu'à saturation, et ne pourra donc plus assimiler l'iode radioactif qui serait éventuellement respiré ou ingéré. Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation accidentelle et uniquement sur instruction des autorités.

**Nouvel habitant de Bonny, allez à la pharmacie qui vous informera avant de vous remettre votre boîte de comprimés d'iode.**



Allergies à l'iode ? Vous êtes déjà allé en bord de mer, vous mangez du poisson ou mettez du sel dans vos aliments : vous n'êtes pas allergique à l'iode!

Vous avez un doute ? Parlez-en à votre médecin traitant.

## LE CENTRE DE SECOURS DE BONNY-SUR-LOIRE

Ce sont 12 hommes et femmes au service de la population de BONNY, THOU, BATILLY, FAVERELLES et de tous les Loirétains ainsi que les départements voisins avec un effectif qui se décompose d'un Officier, de quatre sous-officiers, de sept caporaux et sapeurs.

Les véhicules affectés au centre se composent de :

- un fourgon pompe tonne secours routier,
- un camion-citerne Feu de Forêt,
- un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (ambulance),
- un véhicule tout usage,
- un véhicule léger de commandement,
- un bateau léger de sauvetage.

L'activité opérationnelle s'élève en moyenne à 270 interventions par an dont 80% dédiées au secours à la personne.



Pour continuer à pouvoir intervenir dans de bonnes conditions, nous recherchons constamment de nouvelles recrues. Vous êtes âgés d'au moins 16 ans, femmes ou hommes, vous disposez de temps libre, vous avez envie de donner de ce temps à vos concitoyens, alors venez nous rejoindre ! On vous accueille dans votre centre de secours.



Contactez le Lieutenant  
**Jean-François MARETTE**  
au 06 77 10 53 78

ou connectez-vous  
sur le site **sdis45.fr**



# Informations municipales

## Les écoles

### ÉCOLE MATERNELLE

12, rue de Bicêtre  
02 38 31 61 50

### ÉCOLE DES PETITS

4, avenue de la Gare  
02 38 31 60 58

### ÉCOLE DES GRANDS

2, avenue de la Gare  
02 38 31 63 57

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
De 7h30 à 9h et de 16h30 à 18 h30  
06 77 77 87 93 & 09 74 08 07 92

## Les services culturels

### MAISON DE PAYS

29, Grande Rue  
02 38 31 57 71

### BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

29, Grande Rue  
02 38 31 24 51

### BIBLIOTHÈQUE

Rue de Bicêtre  
Ouverte le samedi de 10 h à 12 h  
et le mardi de 16 h à 18 h  
<http://new.mabib.fr/bonny/>

## Autres services

### TRÉSOR PUBLIC

30, avenue du Maréchal Leclerc - GIEN  
02 38 37 34 00

### SYNDICAT D'EAU BONNY/OUSSON

Mairie de BONNY ou SUEZ ENVIRONNEMENT  
ou SUEZ ASSAINISSEMENT (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023)  
09 77 40 84 08

### ÉNÉDIS GIEN

09 06 32 15 15

### GRDF GIEN

08 00 47 33 33

### LA POSTE

Place Beaupin Lagier  
02 38 31 70 02

### Informations crues de la Loire

<https://www.vigicrues.gouv.fr>

## MAIRIE DE BONNY

☎ 02 38 29 59 00

15, avenue du Général-Leclerc

@ [mairie@bonnysurloire.fr](mailto:mairie@bonnysurloire.fr)

🌐 [www.bonny-sur-loire.fr](http://www.bonny-sur-loire.fr)

f commune de bonny sur loire

### Accueil au public

Mardi, Mercredi

de 9h à 12h et 14h à 17h30

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



## Les urgences

### GENDARMERIE 17

BRIARE : 25, rue des tilleuls  
02 38 31 71 20

CHÂTILLON-SUR-LOIRE : 41, rue de Beaulieu  
02 38 31 71 30

### SAPEURS POMPIERS 18 ou 115

Chef de centre : Lieutenant J-F MARETTE

### SAMU 15 ou 112

### CENTRE ANTI-POISONS 02 41 48 21 21

### PHARMACIE DE GARDE

32 37 (0,35 ttc la minute)

f [pharmaciadedebonnysurloire](https://pharmaciadedebonnysurloire.fr)

### MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

27, Grande Rue  
02 38 36 21 89



# Le personnel communal

## SERVICES ADMINISTRATIFS



### Isabelle EGROT

Directrice générale des services  
Secrétariat général  
Personnel - SIAEP comptabilité

### Laura DAMIENS

Accueil - Urbanisme  
Affaires générales  
Communication

### Laëtitia DURAND

Comptabilité - Cantine scolaire  
Centre de Loisirs

### Frédérique HUNEL

Personnel  
CCAS - SIAEP administratif  
Garderie péri-scolaire  
Salon d'Art d'Automne

### Christine SIAM

Accueil - Etat civil - Elections -  
Cimetière - Garderie - Logement

### Aurélie THURIAU

Accueil - Etat civil - Elections -  
Cimetière - Garderie - Logement

## RESTAURATION



### Thibaud MALBRAND

Cuisinier (CDD depuis 05/09/2022)

### Laura MARBY

Aide préparation repas  
Surveillance cantine  
Ménage réfectoire  
et bâtiments communaux

## ÉCOLE MATERNELLE



### Catherine TURPIN

Coordinatrice des ATSEM et  
des femmes de service  
Assiste l'enseignante  
Ménage à l'école maternelle

### Sylvie GEOFFROY

Assiste l'enseignante  
Ménage à l'école maternelle  
Surveillance cantine

### Floriane DEGARDIN

Assiste l'enseignante  
Ménage à l'école maternelle

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

### Brigitte DOS REIS

Ménage bâtiments communaux  
Surveillance cantine  
Ménage réfectoire

## SERVICE PÉRI-SCOLAIRE



### Anaïs GUESSELIN

Directrice ALSH :  
Garderie et Centre de loisirs  
Ménage bâtiments communaux

### Lætitia PERIDON

Animatrice ALSH :  
Garderie et Centre de loisirs  
Surveillance cantine

## POLICE MUNICIPALE



### Alexandre DESLOT

## SERVICES TECHNIQUES



### Jean-François MARETTE

Responsable services techniques  
Travaux  
Urbanisme

### Guillaume DESLOT

Adjoint responsable  
des services techniques  
Responsable du fleurissement

### Anselmo GALLEGO

Agent polyvalent

### Philippe LAFORGE

Agent polyvalent  
Assistant de prévention

### Jason MARCOUX

Agent polyvalent

### Frédéric MARET

Agent polyvalent

### Xavier ROCHON

Agent polyvalent

### Geoffrey VAUCOULEUR

Agent polyvalent

### Philippe RAPIN

Agent polyvalent

## MAISON DE PAYS



### Maria BONDEUX

Accueil Physique et téléphonique  
Préparation expositions



# Informations municipales

## Dates des passages de la balayeuse dans les rues de Bouuy 2023



Mercredi <b>18</b> JANVIER	Mercredi <b>1<sup>ER</sup></b> MARS	Jeudi <b>6</b> AVRIL	Mardi <b>9</b> MAI	Mercredi <b>14</b> JUIN
Mercredi <b>19</b> JUILLET	Mardi <b>22</b> AOÛT	Jeudi <b>28</b> SEPTEMBRE	Mardi <b>7</b> NOVEMBRE	Jeudi <b>14</b> DÉCEMBRE

→ Pensez à retirer votre véhicule pour ne pas gêner le passage de la balayeuse



### Préfecture : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)

Vous pouvez désormais effectuer vos demandes sans vous rendre au guichet d'une préfecture.

Passeport, carte d'identité, immatriculation, permis de conduire : toutes les démarches en lien avec ces documents doivent passer par la téléprocédure.

Toutes informations sur :

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

### PERMIS DE CONDUIRE

Consulter **vos points** gratuitement sur internet via le site sécurisé :

[www.telpoints.info](http://www.telpoints.info)

Des **stages de sensibilisation au risque routier**, dits "stages de récupération de points" sont régulièrement organisés à proximité de Bonny-sur-Loire.

L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région disponibles sur le site internet :

[www.permisapoints.fr](http://www.permisapoints.fr)

### MARIAGE

Mairie du domicile d'un des futurs conjoints.

Documents nécessaires :

**Dossier à retirer en Mairie.**

### PACS

Il peut être signé en mairie, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, il revient à l'officier de l'état civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci.

Pour tous renseignements :  
**Contactez le service état civil de la mairie.**

### CARTE DE SEJOUR ETRANGER

Préfecture [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr).

### REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Unité Territoriale Solidarité de Gien Tél. : 02 38 05 23 23  
ou permanence CCAS en Mairie

### RECENSEMENT

#### EN VUE DE LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

Documents nécessaires : livret de famille, pièce d'identité de l'enfant, justificatif de domicile. Obligatoire pour les garçons et filles à 16 ans.

**L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.**

La démarche peut être faite par le jeune lui-même ou par ses parents.

### PERMIS DE CHASSER

Fédération Départementale des Chasseurs

11 rue Paul Langevin  
45100 ORLEANS LA SOURCE  
Tél.: 0238697620.

Validation :

[www.validerpermischasser.fr](http://www.validerpermischasser.fr)

### SITES INTERNET UTILES

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
Préfecture [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)

# Informations municipales

## Règles à respecter

### VIDE MAISON

Vous souhaitez faire un vide maison ? Remplissez le cerfa n°13939\*01 et transmettez-le en Mairie au moins 15 jours avant l'événement. Un arrêté municipal sera rédigé afin de vous accorder l'autorisation.

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr)

### FEUX



L'Arrêté Préfectoral du 9 juin 2017 réglemente le brûlage à l'air libre dans l'ensemble du département du Loiret. Vous pouvez le consulter sur [www.loiret.gouv.fr/content/download/36381/263640/file/2017\\_06\\_09\\_AP\\_brulage.pdf](http://www.loiret.gouv.fr/content/download/36381/263640/file/2017_06_09_AP_brulage.pdf)

### MONOXYDE DE CARBONE

Peut-être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

N'utilisez pour vous chauffer, que des appareils destinés à cela et vérifiés par un professionnel.

Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler.

Aérez chaque jour votre logement au moins 10 minutes.

### TRAVAUX

Vous souhaitez effectuer des travaux qui nécessitent l'occupation ou l'utilisation du domaine public ? Si l'occupation concerne un échafaudage, le dépôt d'une benne, etc. qui n'entrave pas le stationnement et la circulation des véhicules ou des piétons, remplissez le cerfa n° 14024\*01 (demande d'arrêt de police de circulation). Ces imprimés sont à déposer au moins 15 jours avant le début des travaux à la Mairie. **Rappel** : en cas d'accident et sans ces autorisations, votre responsabilité sera engagée.

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr)

### GUICHET NUMÉRIQUE

#### DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Vous pouvez désormais déposer, de façon dématérialisée, vos demandes d'autorisation d'urbanisme sur les 20 communes du territoire de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye sur l'adresse

[www.gnau31.operis.fr/berryloire-puisaye/gnau/#/](http://www.gnau31.operis.fr/berryloire-puisaye/gnau/#/)

Vous pourrez vous connecter à cet outil soit avec un identifiant que vous aurez créé soit via France Connect.

*A noter qu'il vous est toujours possible de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en format papier à la mairie du lieu des travaux.*

### PERMIS DE CHIENS

Rappel : tous les propriétaires de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégories sont tenus de posséder un permis de chien délivré par le Maire.

La délivrance ne peut être effectuée que sur présentation de toutes les pièces administratives (Assurance, carnet de vaccinations, carte d'identification, attestation de formation, évaluation comportementale de l'animal...).

Renseignements :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/1839](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/1839)

### NUISANCES SONORES



Horaires en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques...peuvent être effectués :

**Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19 h**

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 19h.

*Arrêté municipal consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie.*

## Location des salles (tarifs 2023 réservés aux particuliers bonnychons)

Cuisine : 122,00 €

Cauton Parquet : 230,00 €

SALLE POLYVALENTE	*Mai à Octobre	*Novembre à Avril	SALLE POLYVALENTE	ÉTÉ	HIVER
Salle 1 (salle bar)			Salle 1 + grande salle		
1/2 journée	104,00 €	143,00 €	1/2 journée	164,00 €	224,00 €
1 journée	153,00 €	224,00 €	1 journée	235,00 €	351,00 €
2 jours consécutifs	224,00 €	372,00 €	2 jours consécutifs	372,00 €	580,00 €
SALLE DUGUÉ	*Mai à Octobre	*Novembre à Avril	SALLE DUGUÉ	ÉTÉ	HIVER
Salle RDC avec annexe ou salle 1 <sup>er</sup> étage			Ensemble RDC + 1 <sup>er</sup> étage		
1/2 journée	55,00 €	69,00 €	1/2 journée	88,00 €	109,00 €
1 journée	75,00 €	104,00 €	1 journée	122,00 €	159,00 €
2 jours consécutifs	109,00 €	164,00 €	2 jours consécutifs	175,00 €	244,00 €

*\*Sous réserve des conditions climatiques*

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : contacter la mairie de Bonny.





**France Services**  
Proche de vous au quotidien

VIE DE LA COMMUNE

# France Services à La Poste

## FRANCE SERVICES DE BONNY-SUR-LOIRE

02 38 05 18 75

18, Grande rue  
45420 Bonny-sur-Loire

bonny-sur-loire@france-services.gouv.fr



### Horaires d'ouverture

Mardi au vendredi  
de 9h à 12h et 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h

LA POSTE

Les postiers du bureau de poste labellisé France Services de Bonny-sur-Loire vous guident dans vos démarches en ligne.

## France Services c'est quoi ?

En juillet 2021, La Poste de Bonny-sur-Loire a été labellisée France Services.

Cette labellisation permet le regroupement dans un même lieu des services de La Poste mais aussi de Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP et des ministères de la Justice et de l'Intérieur.

Ce bureau peut ainsi accueillir les citoyens ayant besoin d'accéder aux services des partenaires via un espace numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateur, tablette, imprimante et scanner) et bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle spécialement formé.

En complément, les clients ont la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel en présentiel ou, courant 2022 en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches. Le point d'accès numérique, en libre-service et gratuit pour tous, permet aussi de réaliser, en toute autonomie ou avec l'appui du chargé de clientèle, l'ensemble des démarches administratives quotidiennes.



Pour améliorer votre accueil, merci de prendre rendez-vous et de vous munir des pièces justificatives et identifiants indispensables à la réalisation de vos démarches.



### MA SITUATION DE VIE CHANGE

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



### JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



### JE PRÉPARE MA RETRAITE

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



### JE DÉCLARE MES IMPÔTS

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



### J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...

### JE FAIS VALOIR MES DROITS

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



### JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



### JE CHERCHE UN EMPLOI

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

# Les finances communales

## Petit rappel



### LE PERCEPTEUR

Les finances communales sont soumises aux règles de la comptabilité publique, c'est-à-dire que toutes les opérations de recettes et dépenses, même si elles sont à l'initiative du conseil municipal, sont sous le contrôle de la Direction Générale des Finances Publiques et c'est un agent de l'état appelé Trésorier, qui assure cette mission de contrôle.

### LE TRÉSOR PUBLIC

La commune ne possède pas de compte bancaire comme un particulier ou une entreprise, elle a un compte au Trésor Public et c'est le trésorier qui acte les recettes et accepte également les dépenses à partir des disponibilités qui sont sur ce compte.

### La comptabilité communale se décline sur 3 documents essentiels

#### 1) Le Budget:

Il est établi en début d'année et voté par le Conseil municipal. C'est un document prévisionnel qui fixe les recettes et dépenses de l'année à venir. Il comporte deux sections : le fonctionnement qui traite les recettes et dépenses courantes (salaire du personnel, entretien du patrimoine communal, subventions aux associations...) et l'investissement pour les opérations importantes.

Le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que toutes les dépenses doivent être assurées par des recettes. Les recettes de fonctionnement doivent être supérieures aux dépenses de fonctionnement car c'est cet excédent qui assurera l'autofinancement des investissements. Le budget doit être sincère et véritable, c'est-à-dire que toutes les prévisions qui sont inscrites en début d'année doivent être réalisées.

C'est dans le cadre de l'établissement du budget que se décide le vote des taux d'impositions.

#### 2) Le compte administratif :

C'est un document établi par la commune à la fin de l'année. Il a la même présentation que le budget. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui ont été réellement réalisées au cours de l'année passée. Le compte administratif n'est pas en équilibre, il dégage normalement un excédent plus ou moins important qui sera reporté en recette de l'année suivante.

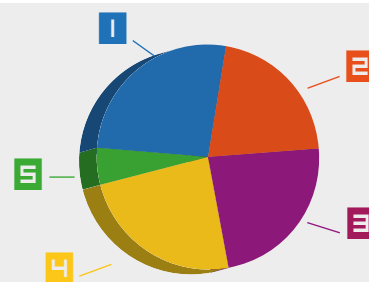
#### 3) Le compte de gestion :

C'est un document établi par le trésorier qui reprend l'ensemble des recettes et dépenses qu'il a actées au cours de l'année passée. Le compte administratif et le compte de gestion doivent être rigoureusement exacts.

## Les chiffres

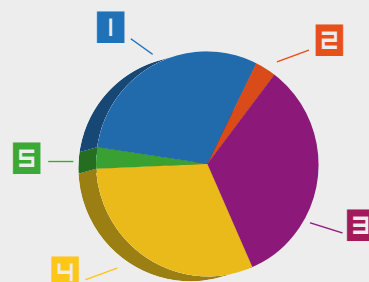
### COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1 Recettes de fonctionnement : (y compris report d'excédent 2020)	2.434.084,23 €
2 Dépenses de fonctionnement	1.931.078,40 €
3 Recettes d'investissement :	2.143.570,97 €
4 Dépenses d'investissement :	2.183.799,86 €
5 Résultat de clôture à reporter :	462.776,94 €



### BUDGET 2022

1 Recettes de fonctionnement :	2.154.828,00 €
2 Excédent 2021 reporté en fonctionnement :	216.869,94 €
3 Dépenses de fonctionnement :	2.371.697,94 €
4 Recettes d'investissement :	2.194.107,83 €
5 Dépenses d'investissement :	2.153.878,94 €
Déficit 2021 reporté en investissement :	40.228,89 €



Les dépenses d'investissement sont relativement importantes en 2021 et 2022, c'est essentiellement dû aux travaux de l'église et la fin des travaux de l'école maternelle.

## Travaux en cours et projets

### *A propos de l'église*

Quelques nouvelles sur la réfection de la toiture de l'église SAINT-AIGNAN

Les travaux se déroulent normalement, sous la houlette du cabinet LEYNET, architecte agréé des bâtiments de France.

Le remplacement de la charpente est terminé, ce qui permet la pose des tuiles.

Des pierres de taille de 300 à 400 kg chacune, avec un poids de huit tonnes, sont venues coiffer le mur côté sud, à l'aide d'une grue de 48 m.

Les entreprises (couverture, charpente et maçonnerie) ont vraiment réalisé un travail d'orfèvre, en respectant le savoir-faire de nos anciens.

Le coût de ces travaux, qui peut paraître élevé, est vraiment justifié. Tout doit être terminé fin Février 2023.

L'échafaudage sera démonté pour permettre de redécouvrir l'église sous son plus bel aspect.



### *Projet Action friches agricoles*

Le Pays du Giennois s'est engagé en 2019 dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Dans le cadre de ce programme, il a été décidé d'engager avec l'appui de la Safer du Centre, une opération visant à identifier les friches agricoles et à définir un programme d'actions pour remobiliser ce foncier délaissé.

**Ce projet a pour objectif de :**

- Développer des productions compatibles avec le Projet Alimentaire Territorial (filières alimentaires locales de qualité)
- Lutter contre l'enfrichement et ses externalités négatives : fermeture des paysages, nuisances pour les agriculteurs, risque d'incendie...
- Valoriser de façon plus « assumée », sur les parcelles à enjeux écologiques, la biodiversité et les paysages existants sur ces espaces.

Les premiers éléments du diagnostic font état de 564 ha de friches agricoles sur le territoire.

Vous trouverez ci-dessous le lien de la carte participative, réalisée par la Safer du Centre :

<http://centre.vigifoncier.fr/vigifriche/>.

Des identifiants vous seront adressés quelques jours après votre première connexion. Des plans papiers sont également mis à disposition en mairie.

Le partage de cet inventaire, auprès des communes, a pour objectif d'inciter l'ensemble des élus, des habitants et des exploitants agricoles à le compléter grâce leur connaissance du territoire. Les organismes agricoles et environnementaux (chambre d'agriculture, ADEAR, ADAPIC, Bio Centre, Conservatoire des Espaces Naturels...) ont été associés à cette démarche afin de pouvoir croiser les informations de la Safer avec les enjeux du territoire et d'étudier toutes les opportunités possibles à la remobilisation des friches.

Le Pays Giennois et la Safer du Centre reste à disposition pour répondre à toutes vos questions.



## Vidéo protection



Mis en place en 2011, le réseau de vidéo protection s'est étoffé depuis la construction de l'école maternelle. Courant 2022, une extension dans le secteur de l'église permet désormais d'assurer la protection du site et des environs. Actuellement 20 caméras fixes, dômes pivotants, panoramiques ou encore multi-objectifs sont en place. Cette année, l'installation d'un nouveau serveur informatique plus performant a remplacé l'ancien, devenu obsolète par rapport aux technologies actuelles.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Phileas Technologies de St-Jean-de-Braye pour un montant de :

- 8 603 € pour l'extension du réseau et remplacement de matériel,
- Une subvention a été accordée pour un montant de 6 883 € dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Sécurisation des sites sensibles.
- 12 130 € pour le remplacement du serveur et travaux annexes.

Le système de Vidéo surveillance, encadré par une législation très stricte par rapport à la loi informatique et libertés, est gérée au quotidien par la Police Municipale. Quelques élus membres de la Commission Vidéo Protection sont également habilités à accéder aux informations et au local du Centre de Supervision Urbain CSU. La vidéo surveillance permet très régulièrement, en lien avec les services de Gendarmerie, de faire face aux trop nombreuses dégradations commises sur la commune et d'en identifier les auteurs aux fins de poursuites.

A noter que pour assurer un fonctionnement optimal du dispositif de surveillance vidéo il est nécessaire de maintenir une luminosité minimum. Aussi a été fait le choix de maintenir un éclairage public nocturne afin d'assurer la vidéo protection en place.

## Liste des travaux 2022

Nature des travaux	Entreprise	Montant TTC
Réfection impasse de la Vallée	Ent. Decherf	12.621 €
Réfection Chemin des Jolies	Ent. Decherf	6.276 €
Défence incendie du Pressoir	Ent. Decherf	14.136 €
Défense incendie de la Gombarderie	Ent. Decherf	2.376 €
Défense incendie de Bordebure	Ent. Decherf	13.260 €
Remise en état désenfumage services techniques	Ent. Moreau	3.773,52 €
Rénovation éclairage 3 <sup>ème</sup> tranche	Ent. Somelec	67.700 €
Installation chauffage électrique radiants dans la salle n°1 (salle polyvalente)	Ent. Bercier Lechauve	12.358 €
Rénovation vitraux Eglise	Ent. Art et Vitrail	9.188 €
Changement revêtement mural et mis en peinture salle n°2 (salle polyvalente)	Ent. Morini	4.902,43 €
Fresque sur placette immeuble Joly	Ent. Arteria	10.000 €
Echafaudage	Ent. VDL	3.302,40 €
Remplacement convecteurs dans un appartement locatif	Ent. Quevre Duquesnois	3.182,30 €
Audit énergétique 4 bâtiments communaux (école des petits, école des grands, garderie, gymnase)	Bureau études CEBI	13.440 €
Maitrise d'œuvre réfection des voiries intra-muros	Cabinet GS Conseil	18.762 €
Maitrise d'œuvre Avenue général Leclerc	Cabinet GS Conseil	17.880 €
Eclairage du pressoir suite à sécurisation basse tension	Ent. Somelec	6.075 €
Eclairages des Zodors suite à sécurisation basse tension	Ent. Somelec	10.731,60 €
Coupe des peupliers bords de Cheuille	Ent. Guillot / Beauvois	4.776 €
Marquage routier centre ville	Ent. Signanet	6.972,94 €
Eglise : tranche optionnelle 2		
Lot 1 : Installation de chantier, échafaudage, couverture	Ent. Cadet	448.014,35 €
Lot 2 : Charpente	Ateliers Perrault	178.713,82 €
Lot 3 : Maçonnerie, pierre de taille	Ent. Restauration Patrimoine Lagarde	101.230 €
Remise en état de la Noue du Buisson	Ent. Decherf	1.152 €
Etude de sol pour 6 lots à vendre lotissement des Varichards	Ent. Sol Centre	2.244 €
Placette de retournement à la Gombarderie	Ent. Decherf	1.860 €
Fourniture et pose nouvelle plonge, déplacement lave-vaisselle, réparation piano salle polyvalente	Ent. Bénard	4.201 €
Remplacement de 2 ballons d'eau chaude stade	Ent. Bercier Lechauve	3.548,27 €
Reprise espaces verts Place Beaupin-Lagier	Ent. Decherf	2.376 €
Pose de 3 potelets carrefour angle route de Vaupy et av. de la gare	Ent. Decherf	810 €
Réfection entrée Hameau du Coudray	Ent. Decherf	3.240 €
Travaux divers		7.439 €

## Sécurité incendie



En lien avec la Commission Sécurité, la Commission Travaux a relancé le programme mise en sécurité incendie dans les hameaux.

Après mise en place d'une clôture, l'opération consiste à installer sur une plate-forme en calcaire des bâches souples de réserve d'eau de 30 ou 60 m<sup>3</sup>. Pour cela il faut acquérir un terrain d'environ 100 m<sup>2</sup> auprès d'un particulier ou d'un agriculteur. Ce terrain situé si possible au centre du hameau doit permettre d'assurer la meilleure défense incendie possible. L'emplacement est validé par les services du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret).

Au cours de l'année 2022, l'entreprise Decherf a réalisé les travaux des hameaux :

- du Coudray pour un montant 14 136 € TTC
- de Bordebure pour un montant de 13 260 € TTC
- du Pressoir pour un montant de 12 516 € TTC (budget 2021)

Sont à rajouter les frais d'acquisition et de bornage.

Concernant le hameau de la Gombarderie la défense incendie est désormais assurée par la mise en œuvre d'un dispositif permettant le pompage directement dans la retenue d'eau du ruisseau.

La sécurisation du hameau de Pissazon est prévue pour 2023.

Il faut savoir qu'en l'absence de défense incendie dans un hameau, il est impossible pour tout propriétaire de bénéficier d'un permis de construire ou d'une autorisation de travaux.

Tout agrandissement ou nouvelle implantation sera systématiquement refusée. Il est donc de l'intérêt de tous les résidents de trouver un compromis pour l'installation d'un système de défense incendie afin d'éviter ce refus et ce indépendamment des conséquences en cas de sinistre.

## Rénovation éclairage public Economies d'énergie



Depuis 2020 la commune a choisi de rénover totalement l'éclairage public en plusieurs tranches de travaux. Soit 630 points lumineux.

Le remplacement des anciennes sources lumineuses très énergivores par des LED réduit la consommation électrique de 60% avec un rendement lumineux bien supérieur.

Malgré un prix plus élevé à l'achat les LED ont une durée de vie exceptionnellement plus longue donc le remplacement est très rare. Contrairement aux précédentes sources lumineuses fluo-compact.

De plus tous les points lumineux rénovés sont équipés d'un système qui abaisse automatiquement encore la puissance de 50%, donc la consommation, entre 23H et 5H du matin. Tout en gardant une luminosité suffisante pour la sécurité.

Les incivilités, dégradations, vols, au préjudice de la collectivité ou de particuliers sont légion la nuit comme le jour.

La commune a donc choisi de ne pas éteindre l'éclairage public la nuit pour la sécurité et pour le bon fonctionnement de la vidéo surveillance.

Quelques chiffres :

- Diminution de la consommation de 138 014 kWh/an soit environ 14.000 € ht par an d'économie sur les deux premières tranches.
- Diminution du coût de la maintenance de 6.000 € ht par an
- Montant de 56 477 € ht (avant subventions) pour la troisième tranche de rénovation soit 118 points lumineux en 2023.
- Les subventions sont de 80% pour chaque tranche.

Soit une économie de 20.000 € ht par an. Plus le coût de l'énergie augmente plus le choix des LED est judicieux et l'amortissement rapide.

## Forage d'eau potable

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE  
BONNY / OUSSON**



Après de nombreuses démarches, dossiers, courriers, attentes depuis 2018, le nouveau forage d'eau potable VAL 3 est enfin mis en service, certes provisoirement pour 6 mois, suite à la réunion du 7 novembre 2022 en préfecture. Une enquête pour Déclaration d'Utilité Publique a eu lieu du 2 au 19 décembre 2022 en mairie. Nous sommes en attente du rapport du commissaire enquêteur.

Les travaux d'un coût de 550 000€ ht ont été financés par :

- Un emprunt de 150 000€ ht
- Des subventions de 279 000€ ht  
(Agence de bassin, DETR, divers)
- Le reste en auto-financement

Ce nouveau pompage, sur la même nappe phréatique que le précédent mais très loin des rives de la Loire qui gagne très rapidement sur les terres, sécurise l'alimentation en eau potable de Bonny et Ousson.

# La fibre optique à Bonny

## La fibre optique, qu'est-ce-que-c'est ? Pourquoi ? Comment ?

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. En pratique, elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique aussi fins que des cheveux. Actuellement les transmissions s'effectuent par fils de cuivre par le réseau ADSL.

Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau totalement indépendant, que cela soit du réseau téléphonique ou du câble.

Sur ce réseau, les données peuvent être transmises rapidement sur des centaines voire des milliers de kilomètres avec des débits bien plus élevés et sans subir d'atténuation du signal transmis.

La fibre est insensible aux perturbations électromagnétiques, ce qui est un gage de qualité.

### Sur l'aspect technique

Il existe plusieurs types de connexions utilisant la fibre dont la "Fiber to the home" (FTTH) qui signifie « fibre jusqu'au domicile » dont la connexion à Internet est exclusivement en fibre. C'est le mode de connexion le plus rapide. Il s'agit de la solution mise en place à Bonny.

- Sur l'utilisation de la fibre
- Les débits atteints permettent de télécharger et de transmettre des fichiers volumineux dans des délais très rapides.
- La fibre offre à plusieurs utilisateurs d'un même foyer raccordé, la possibilité de faire des usages simultanés (accéder à Internet, téléphoner, regarder la télévision en THD, 4K...)
- Elle permet de télé-travailler à domicile dans de meilleures conditions. Les contraintes liées au partage des débits n'existent plus.
- Elle ouvre la voie à de nouvelles technologies sans cesse plus innovantes : visio conférences, télé-médecine, télé-surveillance, domotique, assistance à domicile...

### La fibre à Bonny

Pour le Loiret le Conseil Départemental, au travers du projet LOIRET FIBRE LYSSEO a attribué une Délégation de Service Public à la société SFR FTTH, devenue X Fibre dans le but de généraliser la fibre pour tous au plus tard début 2023.

À Bonny cette échéance est pour l'instant en phase d'être respectée, les travaux en cours depuis un an correspondent au calendrier prévu. Le nœud de raccordement principal, élément essentiel du dispositif, a été installé dans le local technique du Coudray dans le bâtiment situé à l'angle du CV 5 et de la route des Bellus.

Les tranchées qui reçoivent le câblage de la fibre sont maintenant terminées. Le réseau en centre bourg est totalement enterré. L'alimentation se fait également par installation sur les poteaux téléphoniques existants par pose de petits boîtiers de dérivation à partir de points de mutualisation. Il s'agit des PBO Points de Branchements Optiques. Les hameaux et l'habitat isolé seront également desservis.



### Quelle est la différence entre le cuivre et la fibre ?

Le cuivre, comme la fibre sont deux technologies distinctes. L'ADSL, système actuel, passe par le réseau en cuivre classique déployé par Orange (anciennement France Télécom).

	Fibre optique	ADSL
Support réseau	Fils de verre ou plastique conduisant la lumière	Fils de cuivre
Débit	Minimum 300 Mbits/s	Entre 1 et 15 Mbits/s
Symétrie du débit	Possible	Impossible
Avec la fibre	Télécharger (jusqu'à 1 Gbit/s)	Envoyer (jusqu'à 300 Mbit/s)
200 photos (8 megapixels / 480 Mo)	3 sec	12 sec
Un album MP3 (10 morceaux 40 Mo chacun)	1 sec	1 sec
Un film Full Hd (30 Go)	4 min	13 min 20 sec
Joueur en ligne (Ping)		2 ms

## La fibre en pratique

### Date de commercialisation

Les 4 opérateurs "historiques" (Orange, SFR, puis Bouygues, Free) selon un calendrier qui leur est spécifique vont tous intervenir et proposer leurs services. C'est le fournisseur d'accès à Internet, l'opérateur commercial, qui décide de la date à laquelle il ouvre la commercialisation de ses offres fibre optique. Il vend son service au client raccordable, gère les relations commerciales et réalise le raccordement final du PBO jusqu'au logement.

La commercialisation des offres fibre optique a déjà commencé depuis début septembre 2022 pour SFR. Orange doit ensuite intervenir Bouygues Telecom et Free en 2023

Ensuite tous les autres opérateurs interviendront dans une seconde étape avec notamment des offres dédiées aux professionnels.

### Test d'éligibilité

Pour pouvoir souscrire à un abonnement en fibre optique, il faut :

- que le réseau fibre ait été déployé à proximité de votre logement (logement raccordable).
- que l'adresse exacte soit référencée dans une base de données nationale. Pour différentes raisons, l'adressage n'est pas toujours complet dans cette base d'adresses. Les adresses manquantes sont en cours d'identification et seront donc éligibles avec un décalage de quelques mois.
- qu'un opérateur commercial soit titulaire du droit d'utiliser et raccordé au réseau Lysséo pour commercialiser ses offres fibre optique auprès des clients raccordables.

### **Vous pouvez tester votre éligibilité**

aux offres fibre optique sur les sites des Fournisseurs Accès Internet FAI de votre choix (Orange, SFR, Free, Bouygues Telecom...) ou sur des sites tels que Degrouptest, Ariase ou Observatoire.francethd.

Vous avez également la possibilité de consulter le site [lysseo.fr](http://lysseo.fr) qui vous proposera une carte détaillée de Bonny Il suffit d'indiquer votre adresse pour savoir si votre habitation est éligible.

## Le choix de l'opérateur

Vous avez totalement la possibilité de choisir votre opérateur : rester chez votre fournisseur actuel ou en changer ce qui vous obligera à mettre fin à votre contrat actuel pour en souscrire un nouveau. Aucun opérateur ne détient un quelconque monopole pour la mise en place de la fibre et cela pour une quelconque durée.

## L'installation

### Le raccordement

Après avoir choisi un fournisseur et convenu d'une rendez vous, un technicien procédera au raccordement dans un délai de 3 semaines maximum. L'intervention dure environ de 1 à 2 heures. Le raccordement consiste à installer la fibre optique pour relier le logement au réseau depuis le boîtier PBO situé dans la rue ou dans les parties communes dans le cas d'un immeuble.

Il existe 3 types de raccordements possibles selon la situation du point de branchement optique/ aérien souterrain, aéro souterrain

En cas d'échec pour passer la fibre dans le fourreau sur le terrain privé, c'est au propriétaire de mettre à disposition un fourreau ou d'effectuer la réparation.

### L'installation dans le logement

Le technicien convient avec le client de l'emplacement de la prise optique (en général dans la pièce principale près de la prise TV) et du cheminement de la fibre dans le logement.

### Le technicien fait circuler la fibre :

- soit de manière apparente (par exemple au-dessus des plinthes)
- soit dans des goulottes si elles sont déjà existantes. Il pose la prise optique au mur à l'emplacement convenu avec le client dans la pièce principale. Il fournit les équipements Fibre (box, décodeur TV, boîtier fibre), les installe et configure la box et le décodeur

### Coût

Les frais de raccordement et d'installation sont offerts sur le réseau départemental Lysséo.

Et ce quel que soit le nombre d'interventions des techniciens. Ils peuvent en cas de dysfonctionnement être amenés à intervenir plusieurs fois sans aucun frais supplémentaire.

Sauf si vous souscrivez de nouveaux services la mise en place de la fibre ne doit pas entraîner de surcoût ou d'augmentation tarifaire

Pour les débits montants (jusqu'à 1Gb/set descendant (de 500Mb/s à 10 Gb/s voir avec son opérateur. Idem pour les offres proposées. Vous n'êtes pas obligés d'augmenter le débit.

Faites votre choix en fonction de vos besoins et utilisations.



Renseignements sur :



→ [www.lysseo.fr](http://www.lysseo.fr)

→ [www.loiret.fr/le-tres-haut-debit](http://www.loiret.fr/le-tres-haut-debit)

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un organe social qui propose aides et services à l'ensemble de la population : ces derniers étant trop souvent ignorés, le CCAS a aujourd'hui décidé de vous les faire connaître par le biais de cette publication.

## Les aides aux Familles

### Les aides ponctuelles

En cas de difficultés financières passagères, de changement de situation, de maladie, décès d'un proche, etc...

Le CCAS peut vous aider et vous conseiller. Il suffit de vous présenter au secrétariat de la mairie qui vous fixera un rendez-vous et ce afin de vous accompagner dans vos démarches.

Après étude de votre dossier, des solutions vous seront proposées, le CCAS peut également vous attribuer une aide financière, sous la forme d'une somme d'argent versée à un tiers (prise en charge de factures par exemple) ou de bons alimentaires.

Le CCAS est là aussi pour vous garantir la confidentialité de votre dossier.

## La Téléassistance « Présence Verte »

Le CCAS offre les frais d'inscription à toute personne qui contracte un abonnement.

### Les actions du CCAS

Chaque année des chocolats sont offerts aux résidents de la Maison de Retraite des Jardins de la Loire.

Des colis festifs sont distribués aux personnes de 80 ans et plus, au moment de Noël.

Le CCAS intervient également pour établir des dossiers de demandes d'aides auprès du département (APA, AAH, Aide sociale à l'hébergement (EHPAD), etc...).

## Les aides aux séniors et aux personnes handicapées

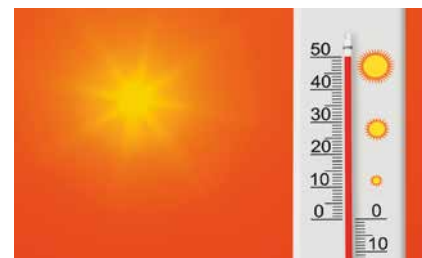
### Le portage de repas à domicile

Vous ne pouvez plus préparer vos repas, il vous est possible de faire appel à ce service qui s'adresse aux personnes rencontrant des problèmes de santé et aux personnes handicapées quel que soit l'âge.

Pour en bénéficier, il vous suffit de retirer un dossier d'inscription à la mairie. Ce service peut être temporaire, vous êtes libre d'engagement.

À réception du dossier d'inscription, le portage des repas peut être mis en place sous 48 heures (hors week-end). Les régimes sont respectés.

Le CCAS, selon votre revenu fiscal, peut vous apporter une aide financière.



### Le plan canicule

Chaque année, le CCAS établit la liste des personnes âgées seules, isolées ou fragiles afin de les aider, de leur rendre visite le cas échéant au cours de ces périodes. Les consignes sont rappelées chaque année. Des conseils adaptés seraient également fournis si un plan « grand froid » devait être activé.

Ces derniers mois, le CCAS s'est mobilisé auprès des personnes fragiles et isolées dans le cadre de la Pandémie du COVID 19. Des appels téléphoniques ont été passés régulièrement par les membres du CCAS pendant les périodes de confinement strict afin de rompre avec la solitude.



### Contacter le CCAS

Permanence en Mairie le mercredi de 15h à 17 h  
(sur rendez-vous)



# SERVICE DE PROXIMITÉ AGÉ-CLIC

Près de chez vous, AGÉ-CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est implanté depuis plus de 20 ans sur le Giennois et intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.

## Qu'est-ce qu'un CLIC ?

C'est un service de proximité qui :

→ accueille, informe, et oriente les personnes âgées, les familles, les aidants, les professionnels... sur les aides et dispositifs existants pour le maintien à domicile des personnes âgées,

→ évalue les besoins à domicile dans le cadre de mandatement de certaines caisses de retraite et propose des plans d'aide,

→ organise des réunions de coordination avec les professionnels locaux.

## Où intervient le CLIC ?

Nous intervenons sur 53 communes des ex-cantons de : GIEN, BRIARE, CHATILLON-SUR-LOIRE, CHÂTILLON-COLIGNY et CHÂTEAU-RENARD.

## Quelles sont les informations et conseils proposés ?

Nous pouvons vous renseigner sur les différents dispositifs existants et vous orienter vers les organismes compétents pour :

→ les aides pour rester à son domicile (aide à domicile, téléassistance, portage de repas, aménagement du logement...),

→ la perte d'autonomie (aide humaine, soins à domicile...),

→ les hébergements temporaires / permanents (les EHPAD, ou les résidences autonomie...),

→ les solutions de répit pour les aidants et les lieux ressources...



## Vous souhaitez participer à des ateliers ?

Le CLIC met en place et coordonne les actions collectives sur son territoire d'intervention. Tout au long de l'année, le CLIC vous propose des actions collectives telles que des conférences, des ateliers Yoga, numérique, conduite, intergénérationnels, bien-être, aidants...

Vous pouvez consulter les actions collectives proposées en Région Centre Val-de-Loire en allant sur le site [www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr) ou sur le site Facebook de l'association AGÉ-CLIC GIEN.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

## Où nous trouver et nous contacter ?

Nous sommes situés au  
5, rue des Cigognes - 45500 GIEN,  
nous vous recevons uniquement sur RDV.  
Nous sommes joignables au 02.38.38.37.51  
ou par mail à [clicdugiennois@wanadoo.fr](mailto:clicdugiennois@wanadoo.fr)

Guichet unique de proximité pour aider les personnes âgées de 60 ans et plus

ASSOCIATION LOI 1901    GRATUIT    À BUT NON LUCRATIF

### Nos missions

**COORDONNER**  
avec les professionnels du secteur gérontologique

**ACCOMPAGNER**  
être à vos côtés dans vos démarches

**ÉCOUTER**  
évaluer vos besoins à domicile

**INFORMER**  
grâce à des débats et des conférences

**AGIR**  
visites à domicile, ateliers et réunions publiques

**PLATEFORME**  
lieu de ressource pour les seniors

# Communauté de communes Berry Loire Puisaye

## Espace de vie sociale à Bouuu-sur-loire

Les espaces de vie sociale ont vocation à renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage, à coordonner et à encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers."

L'espace de vie social du Berry Loire Puisaye dispose d'un nouveau directeur et Cultur'Ados d'une nouvelle animatrice, qui propose des activités tous les mercredis, et ouvre 1 samedi sur 2 en expérimentation.



L'EVS regroupe :

→ **Cultur'Ados** : un service qui propose des accueils adaptés aux adolescents, ainsi qu'un programme d'activités et de sorties qu'elles soient culturelles, sportives, manuelles, ludiques ou scientifiques.

→ **Espace initiatives habitants** : ayant pour objectif de permettre l'échange, le partage d'idées, de projets, ainsi qu'à l'accompagnement de ceux-ci, cette organisation met en place des rencontres régulières destinées aux habitants de la CC, quel que soit leur âge.

→ **Sorties familles** : comme son nom l'indique, l'EVS propose également des sorties familiales à travers ses plannings, dans le but de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre (avantages tarifaires, arrangements pour la mobilité ...)

→ **Café des parents** : Ces petits moments de rencontre conviviaux sont destinés aux parents de la CC ayant des enfants scolarisés ici, dans l'optique de favoriser les échanges d'expérience, de partager au sujet d'éventuelles difficultés rencontrées, la mise en commun de solutions à ces problèmes, la lutte contre l'isolement, le harcèlement ...

→ **Lire & faire lire** : C'est un dispositif national qui invite des personnes âgées de plus de 50 ans à s'engager dans une démarche qui amène à des temps de lecture avec des enfants au sein des écoles, permettant ainsi de normaliser des rencontres inter-générationnelles bénéfiques pour tous.



## Le service « petite enfance »

Vous recherchez une place en multi-accueil, une assistante maternelle ou une garde à domicile ?

Adressez-vous au guichet unique : il renseigne sur les démarches et accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil sur tout le territoire de la communauté de communes.

Contact par mail : [guichetunique.pe@cc-berryloirepuisaye.fr](mailto:guichetunique.pe@cc-berryloirepuisaye.fr)

Les structures « petite enfance » en détail :

A Briare, le pôle petite enfance propose un multi-accueil, la salle d'activités et le bureau du Relais Petite Enfance (RPE) ainsi que le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

La capacité est de 30 berceaux pour le multi-accueil. Deux lieux (Briare et Châtillon-sur-Loire) sont donc disponibles pour accueillir les enfants de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée en maternelle. L'accueil peut être régulier (type crèche) ou occasionnel (type halte-garderie).

Le RPE propose, tous les matins, des ateliers d'éveil aux assistants maternels et aux enfants qu'il accueille pour favoriser des échanges et des rencontres entre les assistants maternels et les enfants. De plus, des permanences administratives sont tenues pour les assistants maternels ou les parents pour les aider dans leurs démarches. Ce relais se trouve dans le nouveau pôle petite enfance à Briare.

Le LAEP « La marelle » propose un espace convivial et chaleureux où les enfants de moins de 6 ans sont accueillis avec leurs parents ou un adulte proche, les mercredis de 9h30 à 11h30 dans le nouveau pôle petite enfance à Briare. L'accueil est assuré par des professionnelles qualifiées. Courant 2022, celui-ci va devenir itinérant proposant le même service le jeudi après-midi de 14h30 à 16h30 au CMS de Châtillon-sur-Loire.



## Les aides

### Habitat : des aides pour améliorer votre logement



Vous souhaitez effectuer des travaux dans votre habitation ? Une maison bien rénovée et isolée, c'est un espace confortable et sain, un lieu résilient face aux épisodes climatiques, un foyer où il fait bon vivre. C'est aussi une réduction des factures et des consommations d'énergie, une participation à la relance par l'économie verte. En France, le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Il représente à lui seul 27 % des émissions de CO2 et 45 % de la consommation d'énergie finale du pays.

La communauté de communes Berry Loire Puisaye renouvelle son Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour contribuer à la rénovation des logements. Ce dispositif complète les financements déjà disponibles dans le cadre du Plan de relance national (crédits de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : ANAH).

Les propriétaires pourront être accompagnés dans leurs démarches administratives - demandes d'aide financière, prêts à taux réduits, contraintes d'urbanisme - et bénéficier de conseils techniques, pour le choix des matériaux et équipements, l'analyse des devis, etc. Ils seront informés sur leur éligibilité aux aides de l'ANAH (jusqu'à 50% des travaux HT sous conditions) mais aussi Ma Prime Rénov et les aides du département du Loiret pour les travaux d'accessibilité.

La communauté de communes Berry Loire Puisaye ajoute aux aides de l'ANAH une subvention complémentaire de 5% des travaux HT pour les propriétaires bailleurs et de 8% pour les propriétaires occupants.

En outre, afin d'encourager la remise sur le marché de logements vacants, la communauté de communes verse une prime de 2000 € aux personnes qui achètent un logement vacant depuis plus de 2 ans pour en faire leur habitation principale, ainsi qu'une prime de 2000 € pour les primo-accédants dans l'ancien (logement de plus de 15 ans). Ces deux primes sont cumulables.

→ Pour être accompagné dans votre projet, bénéficier de conseils techniques et d'une assistance dans la mobilisation des aides financières, vous pouvez contacter l'opérateur Loire Future.  
02 38 77 57 23 du lundi au vendredi 9h-12h30 ; 13h30-17h  
Demande d'accompagnement en ligne :  
<https://loirefuture.jimdo.com/berryloirepuisaye>

## Rappel

### Déclaration relative aux locations de meublés de courte durée dit meublés de tourisme et chambres d'hôtes



Dans le cadre de la législation en vigueur, nous vous rappelons que vous avez l'obligation de déclarer votre meublé en location de courte durée ou vos chambres d'hôtes à la mairie de la commune où est situé votre hébergement, au moyen du formulaire CERFA n°14004\*04 (meublé touristique) ou formulaire CERFA n°13566\*03 (chambre d'hôte).

Qu'est ce qu'un meublé de tourisme et une chambre d'hôte ?

#### Meublé de tourisme

Le meublé de tourisme est un hébergement individuel de type villas, appartements, studios meublés proposé à la location pour une clientèle de passage, à son usage exclusif et sur de courtes périodes. Le loueur doit effectuer sa déclaration à la mairie de la commune où est situé son meublé.

#### Chambres d'hôtes

Les chambres d'hôtes, comme définies par l'article L.324-3 du code du tourisme, sont des chambres meublées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes et/ou des personnes de passage, à titre onéreux toute l'année ou à la saison, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations. Le loueur doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès de la commune du lieu d'habitation concerné.

#### Références juridiques :

- Loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques.
- Décret n° 2007-1173 du 3 août 2007 relatif aux chambres d'hôtes.
- Décrets n° 2009-1650 et n°2009-1652 du 23 décembre 2009 portant application de la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques.
- Article L. 324-1-1 du code du tourisme
- Article L.324-4 du code du tourisme

Pour suivre l'actualité de la communauté de communes, consultez le site internet [www.cc-berryloirepuisaye.fr](http://www.cc-berryloirepuisaye.fr) ou la page Facebook de la communauté de communes Berry Loire Puisaye  
Pour tout renseignement concernant ces différents services et dispositifs, contactez le 02 38 37 03 84

## Les écoles



### L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de Loisirs reçoit les enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans. Il est implanté à proximité des écoles dans les locaux de l'accueil périscolaire.

L'équipe d'animation propose tout au long de l'année des activités diverses et variées telles que de l'expression corporelle, de l'art, des ateliers culinaires, des activités manuelles.

Les enfants ont aussi participé à des sorties :

Cinéma, O'parc, Cirque de Piffonds, Center Parc Sologne, concert au théâtre de l'Escabeau, Ferme pédagogique, Pitou Parc ...

Grace à plusieurs partenariats avec les associations de bonny, plusieurs groupes de différentes tranches d'âge ont découvert, la pêche, la lecture de contes, la peinture sur soie, la couture, les jeux de ballon, l'harmonie, l'informatique en rédigeant une gazette, la visite de diverses expositions...

La structure est ouverte chaque 1<sup>ère</sup> semaine de petites vacances (sauf Noël) et un mois en Juillet.

Les inscriptions se font en mairie et le tarif est calculé en fonction du quotient familial.

### LE RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis le 1er janvier 2021, un Regroupement Pédagogique Intercommunal concentré (RPI) a été créé entre les communes de Batilly en Puisaye, Bonny sur Loire, Dammarie en Puisaye, Faverelles et Thou. Ce RPI sert à maintenir l'ouverture du groupe scolaire sur la commune de Bonny-sur-Loire. Une convention a été établie pour la gestion de l'école de Bonny dans le but de fournir aux communes signataires, l'exercice en commun du service public de la scolarisation concernant les classes de maternelles et élémentaires ainsi que du restaurant scolaire.

La commune de Bonny-sur-Loire a investi dans une vraie cuisine de professionnel. Les repas sont cuisinés sur place avec depuis toujours, un vrai cuisinier professionnel et diplômé.

Les menus respectent les produits de saison, avec un maximum de produits frais, variés et respectueux de l'environnement. L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage. Elle doit être équilibrée et variée.

Depuis le début de l'année, avec les mesures de la Loi EGalim, la composition des menus des restaurants scolaires doit comprendre 50% de produits durables de qualité issus de l'agriculture locale respectant l'environnement dont au moins 20% issus de l'agriculture biologique. La commune de Bonny-sur-Loire s'emploie à acheter le plus possible local.



Le prix de revient moyen d'un repas entre janvier et octobre 2022 était de 12.62 € (3.70 € à la charge des familles et 8.92 € à la charge des communes).

Pour l'année 2022/2023 le prix de revient va augmenter avec les hausses de l'alimentation et de l'énergie.

La commune de Bonny-sur-Loire tient à garder la qualité, le goût et la quantité dans les assiettes des enfants. Elle s'y attache chaque jour.

## Les écoles

Cette année, c'est avec beaucoup de bonheur que les activités à l'école ont pu reprendre, après 2 années de crise sanitaire.

Sorties, activités sportives, expositions, concert, cinéma, carnaval...

Deux classes sont parties en classe découverte :

- La classe de CP de Mme Dion du 7 au 11 mars 2022 aux Caillettes.
- La classe de Mme Blanchet du 7 au 12 juin à Crocq.

Pour l'année 2023, 3 classes partiront.

Les CE2 à St Jean de Monts et les CM1 /CM2 à Penestin.

## Animations pour les enfants des écoles

### COMPOSTAGE AUX ECOLES

Le SMICTOM du Giennois a cœur de développer le compostage et notamment le compostage auprès des enfants, dans les écoles.

Nous avons déjà un composteur depuis plusieurs années, mais le mardi 29 mars, Mme Gillet, chargée du compostage au SMICTOM, a installé avec l'aide des services techniques de la commune, les nouveaux composteurs.

Deux composteurs vitrés et un grillagé. Le grillage servant à contenir la matière sèche (broyat) apportée par les services techniques (feuilles mortes, copeaux de bois). Les bacs vitrés aussi nommés pédagogiques, permettent aux enfants d'observer la décomposition des déchets alimentaires en compost.

Les enfants ont reçu des cartes à composter et une trousse par le SMICTOM. Quant à l'équipe enseignante, elle est équipée de nombreux supports, de guides et de pancartes. Notre cuisinier était convier à l'installation ainsi qu'aux explications puisque les déchets arrivent en majorité de notre restaurant scolaire.



Tous les élèves de maternelle ont assisté à une séance cinéma au cinémobile



Les élèves de l'école ont assisté à l'installation et la répétition de la harpiste avant son concert.

# Animations pour les enfants des écoles



Classe découverte de la classe de CE1-CE2 à Crocq (Creuse) du 7 au 12 juin 2022 avec une journée à Vulcania



Les élèves de CP CE1 ont visité l'exposition "Couleurs d'Automne" à la maison de pays



Chasse aux trésors pour les élèves de CE1 à l'Arboretum des Barres.



Les élèves de CM2 ont visité la fabuloserie et le manège de petit Pierre à Dicy



Les élèves de TPS et PS ont pris le petit train de Briare pour une balade commentée.



Les élèves de CE2-CM1 et CM2 ont organisé une journée sportive pour tous les autres élèves de l'école.



Les élèves de CM1 et CM2 ont accompagné les enfants de maternelle pour leur première randonnée.



Les élèves ont cuisiné un petit déjeuner pour Halloween et se sont déguisés pour l'occasion.



Les élèves de MS et GS ont pêché des petites bêtes en bord de Loire avec des épuisettes avec la maison de Loire



Les élèves de CP et CE1 ont écouté un concert à la salle Cuiry de Gien



Le Barbillon Bonnychon

# VIE ASSOCIATIVE

## AAPPMA Le Barbillon bonnychon

Association Agrée Pour la Pêche et le Milieu Aquatique



Ses lots d'action sont situés sur la CHEUILLE sur 8 km, de la passerelle près du Pont de l'autoroute A77 jusqu'à la route menant au centre du lieudit « Les Loups », sur la route d'OUSSON à la sortie de BONNY SUR LOIRE et sur le lot E 18 de la LOIRE allant de l'embouchure de la CHEUILLE à l'approche du pont de CHATILLON SUR LOIRE et de l'écluse de Mantelot.

Son rôle est aussi la surveillance des eaux et du milieu aquatique, et de rendre compte si quelque chose ne lui semble pas normal.

Elle procède régulièrement à des empoissonnements de la Cheuille selon les besoins.

Elle anime, notamment, le concours de pêche annuel qui était de tradition le 3<sup>ème</sup> samedi de mai, (mais qui pourrait désormais se situer en Septembre du fait du niveau de l'eau), la fête nationale de la pêche le 1<sup>er</sup> dimanche de Juin, la journée truites et tous autres évènements où elle peut jouer un rôle, comme l'apprentissage de la pêche aux jeunes ou même aux adultes qui le souhaiteraient, etc...

Attention pour pouvoir pêcher vous devez être en possession d'une carte de pêche, ne soyez pas en infraction cela pourrait vous coûter beaucoup plus cher !...



Représentée par son Président : Joël MAYERAU et son Trésorier : Guy TRUCHON, cette association est habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret pour vendre les cartes de pêche.

### Points de vente des cartes de pêche :

Attention les cartes ne sont vendues que par internet :

- à l'Accueil du SUPER U Z.A.C. La Champagne 45420 BONNY SUR LOIRE,
- à LA MAISON DE PAYS Place Beaupin-Lagier 45420 BONNY SUR LOIRE,
- soit de votre P.C. personnel en tapant « carte-depeche.fr » paiement sécurisé.

Amis Pêcheurs, venez nombreux à la prochaine Assemblée Générale le Vendredi 20 Janvier 2023 à 18 h. Salle Polyvalente 1.

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Le Président : Joël MAYERAU

Tél : 06.13.80.42.32 Mail : joel.mayerau@orange.fr

ou

Le secrétaire : Jean Louis GODET

Tel: 06 79 08 36 99 Mail : jl.godet@orange.fr

Siège social : en Mairie 45420 BONNY SUR LOIRE



# La Maison de Pays

Après les aléas dus au COVID, la Maison de Pays a repris ses expositions en 2022

## Du 22 octobre au 19 mars

La Maison de Pays a présenté les œuvres de Christiane Lechauve, artiste peintre et Michel Guillot sculpteur.



## Du 9 avril au 11 juin

Ce sont les jeux de société qui ont envahi la Maison de Pays. Un quiz adulte et un enfant étaient proposés avec un lot à gagner. Des ateliers ont été faits avec les enfants et les adultes. Les écoles et le centre de loisirs sont aussi venus visiter l'expo.



## Du 02 juillet au 10 septembre

La SERBHAG, l'association historique de Bonny, nous a appris qu'il n'y avait pas que le vin et les boissons à base de fruits fabriqués sur Bonny. Il y a quelques années, on pouvait boire de la bière et de la limonade de Bonny.

## Du 1<sup>er</sup> octobre au 08 novembre

Les clubs de photo de Briare, Cosne, Gien, Ouzouer-sur-Trézée ainsi que des individuels ont présenté des photos sur le thème « les couleurs de saison ».



## Du 26 novembre au 23 décembre

L'exposition vous a dévoilé l'origine des traditions de Noël : sapin, le père Noël. L'exposition sera agrémentée d'un petit marché.

La bibliothèque a participé en proposant de la lecture de contes.



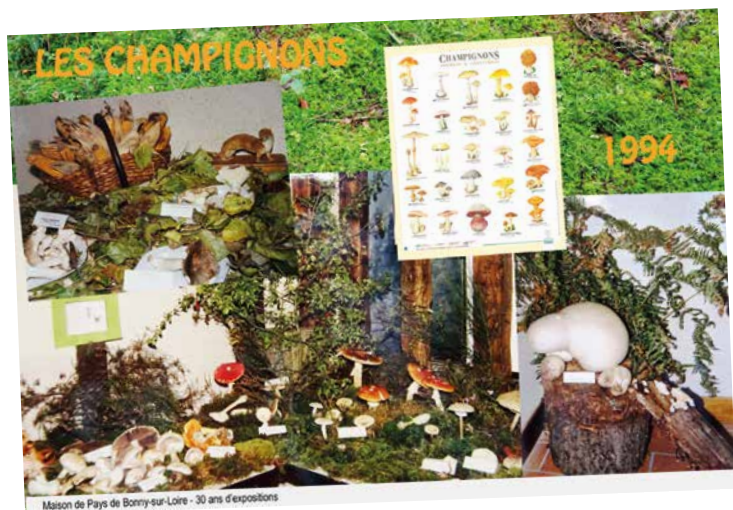
# La Maison de Pays

Le 1<sup>er</sup> juillet

La Maison de Pays fêtait ses 30 ans. Elle a créé une suite de panneaux extérieurs représentant les expositions les plus marquantes qui permet une déambulation le long de la Cheuille.

Les livres d'or de toutes les expositions pouvaient être consultés.

## 30 ANS d'expositions



# Calendrier des fêtes

01

## JANVIER 2023

- 7 Belote BBFC à Beaulieu  
Galette des rois BBFC à Beaulieu
- 11 Vœux de la Municipalité (18h)
- 14 Fondue / Galette MCB
- 15 Galette Harmonie
- 20 A.G Barbillon bonnychon
- 24 A.G UNRPA

Du 28/01 au 04/03  
EXPO ARTISTIQUE  
Maison de Pays



02

## FÉVRIER 2023

- 17 A.G Amicale Bonnychonne
- 21 Concours de belote UNRPA
- 25  
26 Théâtre MCB

03

## MARS 2023

- 1<sup>er</sup> A.G Fête des Vins
- 2 Don du sang
- 4  
5 Théâtre MCB
- 7 A.G Maison de Pays
- 18 Soirée dansante BBFC à Beaulieu
- 19 Défilé  
Repas FNACA
- 23 Repas dansant UNRPA



07

## JUILLET 2023

- 2 Rallye du MCB *organisé par USBC*  
*Circuit de la Villeneuve* (à confirmer)
- 9 Vide grenier battage à l'ancienne  
*Bords de Cheuille*
- 14 Défilé / bal / feu d'artifice  
Retraite aux flambeaux  
Jeux pour les enfants square Legendre  
*organisé par le comité des fêtes*
- 21 Balade gourmande
- 30 Fête des Vins Coteaux du giennois

Du 08/07 au 16/09  
EXPO TOUT LE MONDE  
A VÉLO  
Maison de Pays



08

## AOÛT 2023

- 6 Circuit de la Villeneuve (à confirmer)  
*organisé par USBC*
- 19 Rando des Pommes USBC  
*Circuit du Pressoir*



09

## SEPTEMBRE 2023

- 3 Vide grenier à la Villeneuve  
*avec le Comité des fêtes*
- 7 Don du sang
- 9 Concours de pêche  
*Bords de Cheuille*  
*Barbillon bonnychon*
- 10 Repas FNACA
- 16 Journées du Patrimoine
- 17 Loto BBFC
- 19 Goûter Loto UNRPA

Du 30/09 au 04/11

EXPO PHOTOS La Loire  
Maison de Pays

# & manifestations 2023

04

AVRIL  
2023

- 10 Chasse aux oeufs  
Square Legendre  
*organisé par le comité des fêtes*
- 11 Goûter / Loto UNRPA
- 15 BAL trad MCB + Bâtilly

Du 01/04 au 10/06  
**EXPO LA GÉNÉALOGIE**  
Maison de Pays



05

MAI  
2023

- 8 Tournoi des jeunes BBFC  
Stade Bonny
- Vide grenier en ville
- Bourse aux livres  
*Vaincre la mucovicirose*
- 13 Concert Harmonie
- 14 Chorale Harmonie
- 21 Loto BBFC
- 28 Tournoi Séniors BBFC Beaulieu



06

JUIN  
2023

- 4 Fête nationale de la pêche  
*Bords de Cheuille*
- 8 Don du sang
- 11 A.G BBFC / repas parasol  
Stade de Bonny
- 25 Journée truite  
*Bords de Cheuille*  
Barbillon bonnychon



10

OCTOBRE  
2023

- 8 Commémoration Beupin Lagier
- 12 Choucroute UNRPA
- 14 Moules frites BBFC
- 17 A.G FNACA



11

NOVEMBRE  
2023

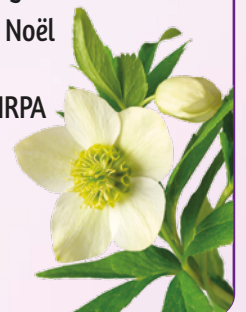
- 4 Concours de belote BBFC  
*à Beaulieu*
- 5 Repas des cheveux blancs
- 11 Défilé Armistice 14/18
- 14 Concours de belote UNRPA
- 17 A.G USBC
- 19 Rando des Beaumonts USBC
- Sainte-Cécile / Harmonie
- 30 Don du sang

Du 25/11 au 23/12  
**EXPO LE TOUR DU MONDE  
DES TRADITIONS CULINAIRES**  
Maison de Pays

12

DÉCEMBRE  
2023

- 3 Sainte Barbe  
*Amicale des Pompiers*
- 7 Repas de Noël UNRPA
- 9 Marché de Noël  
*Amicale bonnychonne*
- 17 Spectacle de Noël  
Harmonie
- 31 Réveillon UNRPA





## ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA

Après deux années de restrictions sanitaires, nous avons repris nos activités normalement. Il était temps !

La section de Bonny sur Loire compte 183 adhérents en 2022, car 25 adhérents sont venus nous rejoindre pour notre plus grande satisfaction. C'est notre meilleure récompense !



## QUI SOMMES-NOUS ?

Ensemble et solidaires UNRPA compte 70 000 adhérents au niveau national, répartis en sections locales et fédérations départementales.

L'association construit son action autour de quatre valeurs fondamentales :

→ LA PROXIMITÉ, car nous sommes présents partout en France

→ LA CONVIVIABILITÉ, car nous aimons nous retrouver pour des moments partagés

→ LA SOLIDARITÉ, car nous apportons l'entraide chaque fois que cela est nécessaire

→ LA COMBATIVITÉ, car il faut défendre notre système de retraite et se faire entendre au plus haut niveau

# Eusemble et solidaires (U.N.R.P.A)

Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées

## 75 ANS D'HISTOIRE

Nous sommes la plus ancienne des associations de retraités n'appartenant pas à la fonction publique, puisqu'elle a été créée en 1945.

Cependant notre association est ouverte à tous (retraités et non retraités).

La section de Bonny-sur-Loire vous propose tout au long de l'année les activités suivantes :

- 2 lotos avec goûter,
- 2 concours de belote,
- 1 voyage d'une semaine,
- 1 sortie d'une journée,
- 2 repas dansants (cassoulet et choucroute)
- 1 repas de fin d'année avec animation et bien sur notre réveillon du jour de l'an.

Chaque jeudi après-midi, les adhérents qui le désirent, se retrouvent Salle Dugué pour la belote ou pour s'exercer aux jeux de société.

Pour vous distraire, passer de bons moments, rompre l'isolement, rejoignez-nous en assistant à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le Mardi 24 Janvier 2023 à la salle polyvalente à 14H30.

## RENSEIGNEMENTS

Président Jean-Michel MORIN  
Tél. 02 38 31 69 46



## Le Mille clubs

Une page se tourne.... Après 15 années de présidence Lucie laisse sa place pour profiter de sa famille.

Le Mille clubs continue sa route avec maintenant à sa tête Réjane qui est montée d'un cran en passant de vice présidente à présidente. Le bureau reste le même et maintenant nous avons dans notre conseil d'administration 2 anciens présidents (Roger, Lucie) sur les 4 présidents qui ont dirigé notre club.

Actuellement nous proposons une douzaine d'activités sportives, culturelle, artistique... la plupart gratuites, car encadrées par des bénévoles.

En 2022 nous avons participé avec le Comité des Fêtes de Batilly à un « bal trad » qui a rencontré un grand succès, nous avons organisé notre traditionnel méchoui fin juin, « le mouton a remporté un beau succès aussi » et même si le temps a été un peu perturbé, sous les barnums la bonne humeur était présente. En juillet, sous un beau soleil, le rallye inter-associations que nous avait concocté l'Harmonie vainqueur de la dernière édition, nous a emmené sur les bords du réservoir du Bourdon à Saint Fargeau.



Sans oublier que début mars, nous avons pu vous proposer une pièce de théâtre « Un héritage d'un soir » qui aurait dû être jouée en 2021 et annulée en raison du Covid.

Après plusieurs mois de répétition masquée, avec le moins de contact possible et toujours avec « cette épée de Damoclès » au dessus de nos têtes, nous vous avons enfin retrouvé et pendant 2 heures seul le rire et la joie ont compté.



C'est pourquoi en 2023 les 25, 26 février et les 4 et 5 mars nous vous attendons dans une nouvelle pièce « Roudoudou » de Pascal Guillemaud : Paul et Valérie vivent avec la mère de Valérie dans un appartement cosu. Paul gagne très bien sa vie en tant que chef d'entreprise en électricité. Mais leur petit train-train quotidien va être perturbé par un contrôle fiscal. Louise, leur aide-ménagère, et Isabelle, la sœur de Valérie, ne vont rien faire pour arranger les choses. Réussir à dissimuler quelques richesses à Pierre, le contrôleur, va devenir périlleux.

N'hésitez pas à venir rejoindre la grande famille du Mille Clubs

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Téléphone : 02 38 31 51 03

Facebook MCB-Mille-Clubs-Bonnychon

Email : mille.clubs.bonnychon@gmail.com

Site web [www.mille-clubs-bonnychon.fr](http://www.mille-clubs-bonnychon.fr)

## Le comité des fêtes

Depuis plusieurs années maintenant le comité des fêtes était une association en sommeil

Le 15 novembre 2022 cette association s'est réveillée.

A l'issue d'une assemblée générale un nouveau conseil d'administration constitué de 9 membres a élu un nouveau bureau :

Madame Annick LE GALLOU, Présidente,

Monsieur Philippe CHAUMONT, Vice Président,

Madame Lucie PELLERIN, secrétaire,

Madame Marylène PELOILLE, secrétaire adjointe,

Madame Mireille COCAGNE, trésorière,

Monsieur Fabrice COULIS, trésorier adjoint.



Cette nouvelle équipe pleine de projets organisera une assemblée générale courant janvier 2023 pour vous présenter ses activités entre autres reprise du vide grenier à la Villeneuve, de la Chasse aux œufs, concert...

Et plein de surprises.

### SI VOUS SOUHAITEZ LES REJOINDRE

Annick LE GALLOU - Tél. 06 11 61 19 89

# Bureau 122

Bureau 122 est une association loi de 1901 créée en 2021.

Nous développons, au sein du hameau des Loups, un lieu de ressources, de débat, d'exposition et d'événements culturels consacré à l'écologie.

L'association se propose d'agir selon trois directions :



- Une dimension scientifique (interventions et débats avec des chercheurs) de manière à disposer de données fiables, et de lutter contre le sens commun et les discours d'opinion
- Une dimension politique (réfléchir sur les modèles de société soutenables, donner la parole à des non experts et débattre avec les activistes, etc.)
- Une dimension artistique (le sensible est important dans l'approche écologique)

Les activités de l'association s'ancrent dans la dimension locale du territoire (la Loire et la Cheuille aux alentours de Bonny-Sur-Loire) tout en l'inscrivant dans les enjeux environnementaux globaux. Notre démarche permet à des personnes et à des collectifs diversifiés (universitaires, artistes, activistes, habitants, migrants, précaires, etc.) de se rencontrer et de mener une analyse critique consacrée à l'environnement et à la société.

Ces rencontres se déroulent dans un esprit de convivialité et de partage.



Ensuite, nous avons présenté une exposition sur la lutte paysanne contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes suivie d'une table ronde-débat sur le thème des luttes paysannes et écologistes sur la Loire (avec un agriculteur de Notre-Dame-des-Landes, un élu local, et un doctorant qui fait sa thèse sur ces questions).



Nous disposons d'un lieu équipé que nous avons ouvert deux fois au public en 2021. Nous avons ainsi accueilli l'expédition scientifique Loire Sentinelle (deux biologistes sont venus présenter leurs analyses de la biodiversité et des pollutions par les microplastiques dans la Loire, et une des membres de Bureau 122 a présenté les prélèvements démontrant les pollutions chimiques et radioactives des centrales atomiques sur la Loire).



Un géographe a également organisé un atelier de cartographie participative, et nous avons poursuivi la soirée par un repas partagé et une soirée de chansons proposées par le géographe qui est également musicien.

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Bureau 122  
5 Les loups  
45420 Bonny-sur-Loire  
Contacts : asso@bureau122.fr et 0616370116 (Igor Babou)  
Site web : <http://bureau122.fr>

L'adhésion à Bureau 122 est fixée à 10 euros, et ses activités sont gratuites et ouvertes à toutes et tous.

Président : Igor Babou  
Trésorière : Joëlle Le Marec  
Secrétaire : Catherine Fumé

# L'HARMONIE DE BONNY

« Aimer la musique, c'est se garantir un quart de son bonheur »

Jules Renard

## Une Ecole de musique,

5 professeurs professionnels qui accueillent les enfants à partir de 4 ans en classe d'éveil musical ou dès l'âge de 6/7 ans pour l'apprentissage d'un instrument.

## Une chorale,

26 chanteurs dans une ambiance conviviale, se réunissent tous les jeudis à 19h00 pour répéter et préparer les futurs concerts en compagnie de leur cheffe de Chœur Danièle Hecquet.

## Un Orchestre,

50 musiciens, 8 concerts à Bonny ou dans les villes voisines, des animations musicales pour les associations ainsi que 7 défilés commémoratifs.

Les répétitions sont les mercredis de 18h30 à 20h15 en compagnie de Christian Senez et Danièle Hecquet.

La bonne ambiance est toujours présente !

Vous êtes les bienvenus si vous avez un jour envie de nous rejoindre dans chacune de nos sections...



L'Harmonie de Bonny a changé de costume

## CONTACTS

Présidente : Amélie Cör 06 10 53 92 19

Sécrétaire : Jean-Pierre Cör 02 38 67 55 18

Chorale : Danièle Hecquet 06 70 77 04 12

## Quelques dates à retenir

13 mai 2023

Concert de l'orchestre  
avec une musique voisine

14 mai 2023

Concert de Chorales

16 et 17 décembre 2023

Spectacle de Noël



## BONNYSWING

On rythme votre année entre des séances de renforcement musculaire le jeudi et des séances de danse fitness ou step le mardi.

De 19h à 19h50

Rendez-vous

à la salle Dugué de Bonny-sur-Loire

Venez nous confier votre silhouette !

## INSCRIPTIONS

sur place

par mail [bonnyswing@gmail.com](mailto:bonnyswing@gmail.com)

par sms 06 07 45 73 42 ou 06 82 72 11 68

via Facebook

<https://www.facebook.com/bonnyswing>

## AJ RACING

Passionnés par le sport automobile, nous avons créé avec mes enfants cette association à but non lucratif pour faire découvrir et partager notre passion du sport automobile.

Avec notre clio 3 cup de 200cv , nous participons à des compétitions comme le free racing ou la coupe de France des circuits qui se déroulent sur des circuits comme Magny-cours, Dijon-prenois, Le Paul Ricard, le Vigeant et bien d'autres.

Nous participons aussi à des journées roulage sur circuits où tout le monde peut venir s'amuser en toute sécurité .

Si vous êtes également passionnés, et que vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondrons avec plaisir.



### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Président : Jérôme Louault 06 72 42 27 87  
Vice président : Alexis Louault 06 52 75 13 03  
E-mail : aj.racing@gmail.com

Instagram : @aj.racing\_team  
Youtube : AJ RACING

## LA FOIRE DE SAINT-AIGNAN

Pour 2022, tout est dans l'affiche : le P'tit salé / haricots rouges, la bernache, les châtaignes, l'harmonie....une jolie animation pour ce qui fut la grande foire commerciale il y a seulement 20 ans de ça !

Il ne faut désespérer de rien et tout comme le petit marché de Bonny est redevenu un lieu de rencontre où l'on trouve tout l'essentiel des denrées périssables, on peut espérer que petit à petit, la Foire Saint Aignan va retrouver son lustre d'antan, quand la rue du 14 juillet et la place de la mairie étaient interdites à la circulation afin de loger les stands des artisans !

Moralité : le monde attire le monde et les commerçants qui font l'effort de venir déballer à Bonny le jour de la Saint-Aignan ont besoin de voir du monde.

Alors prenons le pari : en 2023, le troisième samedi de novembre, il y aura foule à la Foire Saint Aignan.

Grâce à chacun de vous ! CHICHE !



Chaque année 3<sup>ème</sup> samedi de novembre

### CONTACTS

Président : Jean-Claude Lecugy 06 61 79 73 64  
Secrétaire : Annick Le Gallou 06 11 61 19 89  
E-mail : fetesdesvins@bonnysurloire.fr



## BALADE GOURMANDE ET CULTURELLE

Au programme en 2022, il y avait :

Balade gourmande : coteaux du giennois, gâteaux apéros faits maison, tartinades de pâtés, fromages de chèvre et gâteaux faits maison.

Balade culturelle : entre Alambic, Presbytère, Vignes et raisins, la SERBHAG nous a agréablement rappelé l'histoire de la Glacière de Bonny et des sous-sols qui accueillent les brasseurs il y a une centaine d'années.

Une chose est certaine, sauf cataclysme, on remet ça en 2023 avec les gourmandises, la promenade, et un thème qui se doit de rester secret jusqu'au dernier moment pour entretenir la curiosité et l'envie !

*Cette année rendez-vous le 21 JUILLET*

pour une promenade gustative et documentée

### CONTACTS

Président : Jean-Claude Lecugy 06 61 79 73 64

Sécrétaire : Annick Le Gallou 06 11 61 19 89

E-mail : fetesdesvins@bonnysurloire.fr



## La F.N.A.C.A.

Comme pour toutes les autres Associations les activités FNACA de l'année 2021 ont été très réduites. Celles-ci se sont limitées à la remise de décorations le 19 mars et à notre repas annuel de septembre.

Le défilé du 19 mars s'est déroulé le matin en présence de quelques membres du Conseil Municipal.

L'après-midi, dans la plus stricte intimité Monsieur le Maire a remis :

- 2 croix du combattant à nos amis Jean Chabin et Bernard Champroux

- 3 diplômes et médailles de porte-drapeaux

à Serge Granger pour 42 années de service, à Jean-Michel Métais et Jean-Michel Morin pour 3 années.

Nous aurions souhaité pour eux une remise devant un public nombreux mais le Covid nous en a empêché hélas.

Evidemment, les années passant nos effectifs locaux comme nationaux s'amenuisent régulièrement.

### CONTACT

Claude Naquin  
02 38 31 89 85

## 66<sup>ème</sup> FÊTE DES VINS

Evidemment, dans « fête des vins », il y a « vins » ! Et inlassablement, les vins des coteaux du giennois sont mis à l'honneur ce jour-là et dégustés avec modération ! ... mais délectation !

De nombreuses années durant, les « brocanteurs professionnels » étaient présents à la fête et accompagnaient avec qualité les vigneron.

Mais cette activité de Brocante a connu plus de bas que de haut et ce sont désormais les commerçants et artisans locaux qui prennent le relais, en compagnie des expositions de voitures et motos anciennes.

Si on y ajoute le défilé des officiels et les intronisations dans la « confrérie des hotteux du giennois », c'est donc une belle et bonne journée, bien remplie, qui s'offre à un vaste public chaque année : maintenant que les assiettes sont « compostables », nous sommes capables de savoir (presque) exactement le nombre de repas servis : près de mille entre le midi et le soir !

Merci aux 40 bénévoles qui rendent cette fête possible, merci aux Services techniques sans qui rien ne pourrait être mis en place, merci à la Commune de Bonny qui accompagne cette fête qui est également La Fête de la Commune de Bonny sur Loire... et merci également aux Communes voisines qui prêtent leur matériel pour que la fête soit belle et confortable !

Merci également au Conseil Départemental qui a reconnu la fête des vins comme un événement digne de faire partie du « Loiret au fil de l'eau » : quoi de plus légitime, d'ailleurs, pour une Commune qui est la porte d'entrée dans le Département !

Cette année, c'est **le 30 juillet** qu'il vous faut cocher sur le calendrier : ce jour-là, vous invitez la famille et les amis et vous venez tous à la Fête des Vins ! C'est dans 7 mois : c'est demain !



Cette année **30 JUILLET**

### CONTACTS

Président : Jean-Claude Lecugy 06 61 79 73 64  
 Secrétaire : Annick Le Gallou 06 11 61 19 89  
 E-mail : fetesdesvins@bonnysurloire.fr

# ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS

## SÉCURITE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le nombre d'accidents mortels à la chasse est en diminution depuis 20 ans.

Parmi les huit accidents mortels répertoriés en 2021-2022, trois sont des tirs directs dont deux dans l'angle des 30° et un résulte d'un ricochet à la suite d'un tir dans l'angle des 30 degrés.

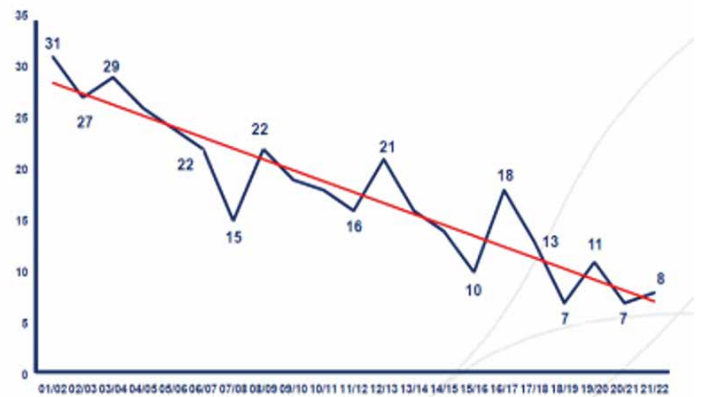
88% des victimes sont des chasseurs, 55 % des accidents ont lieu lors d'une battue au grand gibier.

Ces statistiques illustrent qu'il faut agir fermement pour réduire les risques. Il faut tourner la page du « le risque zéro n'existe pas » pour « tendre vers objectif zéro accident ».

La loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019 a été l'occasion de prendre des mesures importantes pour la sécurité à la chasse concernant : les règles de sécurité des chasses collectives, la création d'une formation décennale à la sécurité :

- Port du gilet fluorescent pour les chasseurs en action de chasse au grand gibier,
- Pose de panneaux de signalisation temporaire sur ou à proximité immédiate des voies publiques,
- Formation obligatoire tous les dix ans pour assurer la remise à niveau des chasseurs sur les règles élémentaires de sécurité selon un programme défini par la Fédération nationale des chasseurs.

Cette formation dure une demi-journée. Plusieurs d'entre nous y ont déjà participé.



source OFB

C'est très largement avant la chasse, au stade de la formation, de la prévention et de la préparation des battues que se situent les marges de progression, car dans le « feu de l'action », c'est tout ce qui a été acquis au préalable qui empêchera l'accident.

Tous les ans avant l'ouverture nous donnons rendez-vous aux chasseurs pour une journée de tâches :

- débroussaillage des allées de tirs,
- nettoyage et entretien des miradors et des postes d'agrainage

L'aménagement du territoire par la pose de miradors, postes de tirs surélevés permet de renforcer la sécurité. Cet automne 6 nouveaux postes de tirs ont été créés. Nous disposons désormais de 31 miradors



## CONTACT

Roger Gaboret - Tél. 02 38 31 64 18  
rgaboret@gmail.com

# US BONNY CYCLISME

## Mot du Président

Après une période difficile sur le plan sanitaire, l'USBC a su rebondir de manière encourageante. Loin de baisser les bras, coureurs et dirigeants ont su maintenir dynamisme et motivation, limitant ainsi l'érosion de ses licenciés et de l'indispensable bénévole.

Des efforts récompensés par la consécration estivale de Léane Tabu. Déjà sacrée en 2021, Léane n'a pas manqué de confirmer son exceptionnel talent avec 5 nouveaux titres nationaux en juillet dernier sur le vélodrome de Hyères.

La belle osmose entre une jeunesse brillante et un noyau de seniors passionnés laisse augurer un bel avenir pour le Cyclisme bonnychon.

Dominique Feuillette



## École de vélo

Sous la conduite efficace de Christophe Bedu et de quelques membres, les jeunes de l'école de vélo poursuivent leur apprentissage avec assiduité. L'exemple de Léane ne peut que les inciter à persévérer dans ce sport si exigeant.

## Principaux résultats de l'école

### Adam Tabu

Vainqueur de la coupe régionale route,  
Vice-champion du loiret de cyclo cross,  
8 victoires.

### Émile Boitier

Vice-champion du loiret de cyclo-cross,  
10 victoires.

### Elyas Menglier

Vice-champion départemental de cyclo-cross

### Paul Laigle et Nathan Agogué

Victoires et podiums.

Ismail, Maxen, Lucas, Ilan, et les Sacha progressent et terminent régulièrement parmi les 5 premiers.



## Effectifs 2023

U7 Ismail Bagriyanik

U9 Nathan Agogué, Émile Boitier

U11 Maxen Frau Marois, Lucas Falcao, Paolo De Flo

U13 Paul Laigle, Ilan David, Sacha Begel

U15 Adam Tabu, Sacha Gadjiu

U17 Yan Deberne, Elyas Menglier



## Formation, Compétition, Passion, Émotion...

Créé en 1910 dans le seul but d'organiser le Prix de l'Ascension, l'US Bonny Cyclisme n'a cessé de progresser depuis 1967 avec la création d'une section compétition, devenant une pièce maîtresse du Cyclisme régional.

Avant tout formateur, le club a vu briller ses licenciés dans toutes les disciplines, tant au niveau départemental, régional, national et même mondial...les derniers résultats en attestent.



# US BONNY CYCLISME

## Bilan organisations 2022

Dans un contexte sportif encore perturbé par de nombreuses annulations et l'accident malheureux lors du Prix de la Municipalité, nos organisations estivales furent une pleine réussite avec une belle participation et des épreuves âprement disputées.

Si la Rando des Beaumonts 2022 n'avait pas lieu, nous donnons d'ores-et-déjà rendez vous à tous les randonneurs le Dimanche 19 Novembre 2023.

## Projets 2023

→ Poursuivre notre action auprès des jeunes et permettre à tous nos licenciés de s'épanouir dans la pratique de leur sport favori, avec enthousiasme, motivation, et état d'esprit qui fait la force de notre association.

→ Réussir nos organisations avec l'appui de la Municipalité et de tous nos partenaires en privilégiant la sécurité des participants.

## PRÉ-CALENDRIER 2023.

Prix de la la Municipalité  
Le 02 juillet ou le 09 juillet ou le 06 août  
À confirmer

Ronde des pommes  
Samedi 19 Août circuit du pressoir

Assemblée Générale  
Vendredi 17 Novembre

Rando des Beaumonts  
Dimanche 19 Novembre

## Palmarès 2022

Que de fierté et émotions avec la confirmation d'une saison exceptionnelle pour Léane :



### Sur la PISTE...

Championne de France du Keirin 2021 et 2022,  
Championne de France course aux points 2021 et 2022,  
Championne de France de l'américaine 2021 et 2022,  
Championne de France du scratch 2022,  
Championne de France de poursuite individuelle 2022,  
Vice-championne de France de l'omnium 2022,  
3<sup>ème</sup> du championnat de France sur le 500 m, de vitesse par équipes, de vitesse individuelle,  
Vainqueur de la coupe de France à Lyon et de la zone ouest,  
Championne régionale Centre Val-de-loire,

### Sur la ROUTE...

Vice-championne de France 2022,  
Vainqueur de la finale de la coupe de France,  
Vainqueur de la route de l'Ouest,  
Championne régionale,  
Vainqueur de la coupe de France des départements,  
Vainqueur du kilomètre de Paris Tours.

### En CONTRE LA MONTRE...

Championne régionale,  
Vainqueur du chrono des nations aux Herbiers ( Vendée),  
Vainqueur coupe de France des départements et de la route de l'ouest.

## Autres résultats

Les autres licenciés n'en ont pas moins démerité à savoir:

### Sébastien Minet

Champion régional route, vainqueur à Coullons,  
2<sup>ème</sup> aux Aix et Champignelles,  
3<sup>ème</sup> à Montrieux, Cosne, Vienne.

### Fabien Pasquier

Vainqueur à Bonny

### Thomas Minet

Vainqueur à Coullons,  
2<sup>ème</sup> à Montargis et La Ferté St-Aubin

### Bruno Alquinet

Vainqueur aux Aix-d'Angillon

### Dominique Feuillette

Vice-champion de France de chrono masters,  
Vainqueur à St- Martin

### François Desplanches

Vainqueur à Étais, Coullons, St-Martin,  
2<sup>ème</sup> à St-Brisson

### Julien Feuillette

Vice-champion régional du chrono

### Alexandre Solivo

Champion du Loiret VTT

### Émilien Mellot

Vainqueur à Bonny, champion du Loiret route,  
Champion régional piste, sélectionné au France piste,  
2<sup>ème</sup> à Vineuil et Descartes  
6<sup>ème</sup> au Régional à Valencay

### Robin Alquinet

3<sup>ème</sup> à Coullons.



# BONNY-BEAULIEU FOOTBALL CLUB BBFC



**Etre bénévole  
au Bonny Beaulieu Football Club  
c'est...**

→ Prendre part à la vie d'un club de FOOTBALL dans le secteur de GIEN au bout du département du Loiret.

→ Donner de son temps la semaine, le week-end auprès des jeunes joueurs, des seniors.

→ Adhérer au fonctionnement du club, à la philosophie d'une équipe sportive, partager les objectifs, les résultats sportifs.

→ Partager une aventure humaine, ou les bénévoles du BBFC travaillent ensemble, main dans la main dans la bonne humeur pour préparer les matchs, les plateaux, accueillir nos enfants, nos adversaires, nos partenaires,

→ Organiser nos manifestations : concours de belote, lotos, moules frites, soirées dansantes,

→ Assurer la gestion administrative et technique du club,

Les actions du bénévole sont très importantes et diversifiées, souvent dans l'ombre, c'est réellement le maillon indispensable pour le bon fonctionnement du BBFC.

Le bénévolat c'est aussi :

- Défendre et partager des valeurs de solidarité,
- Servir une cause et participer à la réussite de projets communs,
- S'impliquer dans la vie locale,
- Recréer du lien social,
- Partager ses compétences sociales et relationnelles,
- Se sentir utile et efficace,
- Intégrer un dispositif, une organisation, un groupe de personnes enthousiastes,
- Être un exemple positif pour ses enfants,
- Créer de nouvelles amitiés et de nouveaux contacts,
- Découvrir de nouveaux intérêts et horizons...

Sans les bénévoles, le BBFC n'existe plus.  
C'est pourquoi nous disons un grand Merci à tous les bénévoles du BBFC.

N'hésitez pas à nous rejoindre

Le BBFC vous souhaite une très bonne année 2023.

Entente BBC U 7

Encadrants : Jason MARCOUX, Patrice DUBOIS et Frédéric BOUREILLE



Entente BBC U 9

Encadrants: Richard MOULIN et Davidé ALLIGRI



Entente BBC U 11

Encadrants : Ruddy GONZALEZ et Germain CAZENAVE



Entente BBC U13  
Encadrants Wilfried GERBEAU  
et Loïc ARCHAMBAULT



Entente BBC U 15  
Encadrants : Emmanuel RAT et Willy BURGEVIN



Seniors BBFC 1  
Encadrants : Anthony JOJON, Guillaume RAGU et  
Yannis SIGNORET



Seniors BBFC 2  
Encadrants: David PAROLA et Samuel DOISNE



Entente BBC U 17, COULLONS et POILLY  
Encadrants: Jordan GIRARD et JG SUPLISSON



**Pour suivre la vie du club (résultats, calendriers...)**

Bonny Beaulieu Football Club sur facebook  
Pour tous renseignements  
Président Guy Renard 06 73 09 99 34  
Secrétaire Jean Claude Jojon 06 83 00 15 36



## La S.E.R.B.H.A.G.

Après avoir été reportée deux fois, nous avons enfin pu présenter tout l'été à la Maison de Pays notre exposition intitulée « Vin, bière, limonade et autres breuvages ».

L'exposition a accueilli 540 visiteurs en 10 semaines. Un fascicule regroupant de nombreux documents venait compléter l'exposition.

Nous avons aussi commenté la randonnée gourmande proposée par l'association « fête des vins et des coteaux du Giennois ». Elle a permis d'avoir des explications sur le distillateur qui vient en bord de Cheuille, de parler de la brasserie dans la cour du presbytère, du vignoble dans les vignes route de Vaupy ainsi que des Vergers des Beaumonts.

Nous avons tenu notre stand habituel à la fête des vins, qui nous permet de faire connaître nos publications.

Pour 2023, notre objectif principal est de mettre en avant l'église de Bonny en collaboration avec la Municipalité de Bonny.

En effet pour fêter la fin des travaux, nous souhaitons faire une exposition dans l'église sur l'histoire de l'église, des travaux et refaire découvrir les habits sacerdotaux. Ces manifestations devraient se tenir autour des journées du patrimoine du 16 et 17 septembre 2023.

En dehors de cet évènement, nous participerons à l'exposition sur le vélo à la Maison de Pays en faisant le tour des anciennes courses cyclistes qui se sont déroulées à Bonny.

Monique Blanc continue ses recherches sur les nourrices à Bonny. Voici une partie de ses écrits :

### « Les bureaux particuliers de location des nourrices »



Comment mettre en relation des parents à Paris en quête de nourrices avec ces dernières vivant à la campagne, les uns comme les autres étant parfois illettrés. C'est pourquoi des bureaux sont ouverts. En 1885 12 existent dans la capitale mais certains sont plus anciens. Comme le mentionne le grand indicateur des hôtels et maisons meublées de 1874. En effet suite aux prises de position de Roussel et du docteur Mayer qui affirme dès 1873 que les nourrices doivent aller chercher elles-mêmes les nourrissons et demande la suppression des « meneurs ». C'est pourquoi les bureaux de placement font aussi hôtels afin d'héberger pendant quelques jours les candidates-nourrices en attendant qu'elles trouvent un nourrisson. Les frais (logement et nourriture) sont à la charge de la postulante.

Ces bureaux sont réglementés par la direction municipale des nourrices instituée par la ville de Paris pour donner aux familles les moyens d'élever leurs enfants en leur procurant des nourrices à des prix modérés. Les enfants qui leur sont confiés sont placés sous la surveillance de sous-inspecteurs, à Paris. A destination un médecin cantonal (les docteurs Legendre à Bonny) est chargé de visiter les enfants ou de les soigner en cas de maladie, et d'envoyer des nouvelles au moins une fois par mois. En effet les nourrices avaient tendance à ne pas prévenir les familles de la maladie de leur enfant par crainte de perdre le bébé et leur salaire.

Vous pouvez retrouver la suite sur le blog de la SERBHAG [serbhag.wordpress.com](http://serbhag.wordpress.com) ainsi qu'un texte de notre archiviste Mr Cattin sur les « Maitres d'école au XVIII<sup>ème</sup> siècle à Bonny » ou venir aux réunions qui ont lieu en général le 3<sup>ème</sup> lundi du mois au local situé en face d'ATAC (B1).



## 46<sup>ème</sup> salon d'Art d'Automne



Un Salon toujours attendu chaque année par nos visiteurs et ainsi ce 46<sup>ème</sup> évènement a ouvert ses portes en 2022.

Une nouveauté pour notre mandature a été de recevoir deux invitées d'honneur. Une peintre aquarelliste Madame Jocelyne OLIVIER-LABROSSE, nous a présenté de nombreux tableaux, tous aussi beaux les uns que les autres avec de délicates couleurs et des dessins sublimes. A la fois la légèreté dans ces bouquets peints avec délicatesse et précision et des envies de balades dans les chemins en pleine nature et en toute saison. D'adorables oursons ont complété toute cette collection pour un retour en enfance.

Puis une artiste sculptrice Madame Christine LAMBERT, nous a proposé de magnifiques modèles, formes rondes, allongées, modernes ou classiques, mais invitant à la réflexion et la douceur des matières, à l'envie de toucher et de caresser l'oeuvre. Beaucoup de qualité, de patience, de ressenti de la matière première pour obtenir une création magique sortie de l'imagination et du mouvement des mains de la sculptrice..

Ces deux artistes ont permis par leurs compositions à la réussite de ce salon.

Malgré moins d'exposants, ce rendez-vous annuel a trouvé une ambiance agréable et permis aux visiteurs de déambuler entre les œuvres et chacun a pu apprécier le travail minutieux et souvent délicat, des peintures, des céramiques et des sculptures faites de différents matériaux.

Merci à tous ces exposants qui grâce à eux font que ce salon perdure dans le temps. Merci aussi à l'équipe formée de membres du conseil municipal et également de bénévoles.



# LES CHEVEUX BLANCS

Le 6 novembre 2022, c'est avec grand plaisir que nous avons accueilli nos aînés à la salle polyvalente pour notre traditionnel « repas des cheveux blancs ». C'est dans une ambiance guinguette qu'ils ont pu apprécier le repas préparé par notre nouveau jeune cuisinier Thibaud en charge de la restauration scolaire. Ce repas festif était animé par PHIL de TIPTONIC qui a permis aux convives d'exécuter quelques pas de danse. Nous espérons vous retrouver l'année prochaine avec une autre date et autre ambiance !



# UKRAINE

Nous avons accueilli dans notre commune plusieurs amies Ukrainiennes depuis le 6 mars 2022. Cinq mamans et cinq enfants sont venus se réfugier chez un particulier, que nous remercions d'avoir pu loger et rester ainsi tous réunis au même endroit.



Les enfants ont intégré l'école en maternelle et en primaire, un adolescent, a quant à lui suivi ses cours au lycée de Gien. Certains membres de la famille ont travaillé chez Les Vergers de Beaumont et à la ferme de la Boissotte. Ce sont des personnes courageuses qui ont voulu s'intégrer à notre commune. Ces personnes ont également suivi quelques cours de français. Espérons que ces familles pourront retrouver les leurs dans les mois à venir. Une cérémonie a été organisée par la commune afin de leur remettre des dons. Les Tricotines de Briare, l'Association Saint-Patrick dont le président est Germain Berton, La Boissotte avec Léonard Lolkema, l'Artscène de Châtillon-sur Loire. Merci à eux pour leur soutien.

# MAISONS FLEURIES 2023

Le temps n'est plus ce qu'il était !! Où sont passées nos saisons ? Malgré un été de sécheresse nos amateurs de beaux jardins ont relevé le défi et réussi encore à nous étonner, par leur persévérance. Ils nous ont démontré que cela est encore possible de faire rayonner la beauté des fleurs et des végétaux malgré les aléas du climat. Chacun a voulu s'adapter à cette situation et leurs efforts ont été récompensés. Merci à eux tous.

Cette année encore de belles choses ont été proposées pour la mise en valeur de la nature et nos regards se sont satisfaits de tous ces tableaux.

Merci aussi comme toujours, à nos jardiniers communaux pour la beauté du fleurissement de la commune.

Un merci aussi à l'équipe du jury qui permet chaque année de délivrer des diplômes et une plante à nos gagnants.



# CAMPING DU VAL



Cette année encore les touristes français et étrangers ont fait une petite pause nature au camping situé dans son écrin de verdure.

Certains ont prolongé leur séjour ou ont fait simplement une halte d'une nuit ou deux. La Loire à vélo permet un petit arrêt bien mérité. La présence de quelques travailleurs de la centrale de Belleville a permis de faire vivre celui-ci en trouvant un lieu d'accueil pour leur caravane et leur famille.

Les événements récents n'ont sans doute pas permis de recevoir plus de visiteurs.

Par contre l'aire de camping-cars, située sur les bords de Cheuille à quant à elle reçu beaucoup de personnes. Espérons que ces vacanciers ont pu visiter notre commune et faire vivre nos commerces.



## LA BIBLIOTHÈQUE



Le début de l'année 2022 a été très chargé : Tout d'abord, nous avons « désherbé » nos rayons puis « catalogué » nos ouvrages. Ce sont environ 1500 livres qui ont été retirés puis envoyés à une association AMAREAL qui se charge du recyclage. En parallèle, nous avons échangé avec la Médiathèque du Loiret environ 800 livres. Notre bibliothèque a été pratiquement renouvelée puisqu'à ce jour nous proposons 2750 ouvrages. Le coin jeune public a été aménagé avec des poufs colorés et des petits bacs de rangement. Le cadre est ainsi plus agréable, plus accueillant.

Afin de nous faire connaître, une page Facebook a été créée et nous sommes intervenues sur le marché et sur le parking de B11 avec un questionnaire pour connaître les attentes des lecteurs.

Cet été, nous avons modifié nos horaires pour nous adapter à la météo, la bibliothèque est restée ainsi ouverte en août (contrairement aux autres années) et la fréquentation a été plutôt bonne.

Martine a animé un atelier « lecture de kamishibai » au centre de loisirs en juillet. Le public a été conquis.

*Désherbage : Dans une bibliothèque, le désherbage (ou élagage, révision des collections, évaluation critique, désélection, etc.) est l'opération qui consiste à éliminer et à renouveler des collections.*

*Catalogage: Vise à décrire un document pour que le lecteur puisse le retrouver dans le catalogue grâce à divers points d'entrée tel que le titre, l'auteur ou le sujet.*

*Kamishibai : 1. Genre narratif où un conteur insère successivement, dans un petit théâtre portatif (appelé butai), des planches cartonnées illustrant un récit généralement destiné au jeune public.*

Les animatrices du RAM « Les petites frimousses » proposeront un atelier à 3 assistantes maternelles une fois par mois.

Sophie fera une animation aux « Jardins de la Loire » (la maison de retraite de Bonny) une à deux fois par mois.

Un échange avec l'association « Cultur Ado » et les écoles est déjà envisagé.

Depuis la reprise, 41 familles sont inscrites. L'adhésion est désormais gratuite.

En 2023, les huit bénévoles aimeraient que la bibliothèque devienne un lieu incontournable de Bonny et souhaiteraient continuer à tisser des liens avec les autres associations afin de toucher tous les publics.

*Christiane, Delphine, Joël, Marie Pierre, Martine, Réjane, Sophie et Sylvette*

### CONTACT - INFORMATIONS

**Bibliothèque MUNICIPALE**

Rue de Bicêtre 45420 BONNY SUR LOIRE

Contact : Martine Lecugy - 02 38 31 57 71

[bibliotheque@bonnysurloire.fr](mailto:bibliotheque@bonnysurloire.fr)

Catalogue sur: <http://mabib.fr/bonny/>.

Horaires : Mardi de 16h à 18h et Samedi de 10h à 12h

## LA POTERIE

La poterie de Bonny arrive à son dernier voyage pour la Californie en ce 5 décembre 2022. Cela sera le 5ème envoi à parcourir les mers au départ du Havre. Il faut environ 2 mois pour arriver à destination par bateau. Cette fois-ci encore il y aura 23 palettes pour un poids de marchandises de 7.958,4 kg. Ce prochain voyage représente 1872 pièces.

Depuis début 2021 une équipe municipale, aidée de quelques bénévoles, a avec volonté et patience, dans une entente cordiale et bon enfant, pu mener à terme la lourde tâche entreprise en 2021.

Nous avons expédié 36 490,31 kg (poids net) et 18 987 pièces. Les palettes sont toujours arrivées en bon état.

Nous n'étions pas des professionnels mais nous avons réussi à relever le défi.

Encore un grand remerciement à cette équipe de volontaires.

Ouf nous allons pouvoir souffler !!!



## LES VIRADES DE L'ESPOIR



En 2022, grâce en particulier à la reprise du partenariat avec Transdev/Loiret mobilités qui prend à sa charge le coût du transport, les marcheurs ont pu aller de Briare à Bonny ou de Châtillon à Bonny en longeant le plus souvent la Loire et en empruntant la nouvelle passerelle qui jouxte le pont de Châtillon ainsi que son colimaçon ; les VTTistes ont pratiqué leur sport sur des itinéraires par endroit escarpés et les vélo-route ont pu parcourir nos paysages sur de grandes distances, comme chaque année, avec l'étroite complicité de Dominique Feuillette...



En 2022, près de 300 participants aux Virades, une grande tombola, des partenariats d'entreprises petites et grandes, la bourse aux livres, le théâtre « Les coulisses du rire », ont permis de récolter 10 000 € pour « Vaincre la Mucoviscidose » signes comme chaque année de votre solidarité avec les enfants qui souffrent et de votre souhait profond d'accélérer la recherche de traitements permettant une guérison définitive.

En 2023, La maladie ne sera sans doute pas encore vaincue donc n'hésitez pas à faire des dons pour « Vaincre la Mucoviscidose » et à venir participer aux Virades de l'Espoir à Bonny le dimanche 24 septembre !

On compte sur vous pour venir partager ce moment festif, sportif et solidaire !

Notez-le tout de suite sur vos agendas pour ne pas oublier !

## DON DU SANG

### ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES POUR LE DON DU SANG BONNY-BEAULIEU

Notre association a été créée en 1978, régie par la loi 1901 et reconnue d'utilité publique.

En 2022, il y a eu 4 collectes à Bonny, 40 à 50 donneurs se sont déplacés à chaque fois.

Nous profitons de l'occasion pour les remercier de leur dévouement et de leur détermination à sauver des vies et à rendre le monde meilleur.

Les prochaines collectes, pour 2023, auront lieu les :

- Jeudi 2 mars,
- Jeudi 8 juin,
- Jeudi 7 septembre,
- Jeudi 30 novembre.



N'hésitez pas à venir donner votre sang. Il vous suffit de prendre rendez-vous sur : **"dondesang.efs.sante.fr"**.

Votre pièce d'identité sera indispensable.

En donnant votre sang régulièrement, vous contribuez à sauver des vies tout au long de l'année.



## Bienvenue à...

LE DORZE Aloha, Ginette	18/01/2022
MORCHIPONT Tiago, Yves, Jean-Paul	10/02/2022
RÉGNIER MANSOURI Kyara, Amel, Vanessa	14/02/2022
VALOUR Gianni, Pascal Paul	21/02/2022
CARÊME Anaïs, Jade	22/02/2022
CIZEY Maddy	17/03/2022
LAZARDEUX Agathe, Solène	15/05/2022
GOMES Lino, Nestor, Raymond	10/07/2022
PINET Rayley, Nolann	11/07/2022
TURPIN Esmey, Karine, Thérèse	17/07/2022
HÉRAUD Anna, Claudine, Hélène	15/08/2022
LE GALLIC Lyam	06/10/2022
TESSIER Thiam, Mattéo	24/10/2022
THIAULT BERTRAND Gaby, Marcel, Jean-Claude	26/10/2022
SALLÉ Emma, Dominique, Suzanne	31/10/2022
SIGWALD Gabin	12/12/2022



## Félicitations à...

GITTON Benoît & CLARISSÉ Hyacinthe	15/07/2022
SABATIER Allan & HOURDEQUIN Anaïs	16/07/2022
MILLERIOUX Raphaël & GALLOIS Patricia	30/07/2022

## Ils vous ont quittés...

BERTRAND Guy	08/11/2021
VILLAIN Ginette veuve GARIBALDI	28/12/2021
LECUGY Paule	08/01/2022
PIERROT Michel	19/01/2022
GALLOIS Patrick	28/01/2022
THION épouse LELU Suzanne	25/01/2022
NUGIER Alain	29/01/2022
PLANTEBLAT Laurent	15/02/2022
BRAYE Simonne divorcée SIMON	15/02/2022
POINSOT Jean	11/03/2022
CAVERO TAPIA Flora veuve SANCHEZ	30/03/2022
RENARD Jean	04/04/2022
VACHERESSE Denise veuve THEVENET	11/04/2022
DUFOUR Marie-Thérèse	02/05/2022
GOURAND Françoise veuve DELTHIL	11/05/2022

SIMON Suzanne épouse FAISEAU	26/05/2022
COLSON Jeanne veuve TURPIN	30/05/2022
CONCHE Yvette veuve BOURDET	22/06/2022
BURGAUD Jean-Claude	28/06/2022
MAILLARD Simone	05/08/2022
BERNOT veuve CARROUÉ Simonne	05/08/2022
TINCHON Jean-Michel	13/08/2022
LACROIX Jean-Claude	04/09/2022
FLORENTIN Michèle veuve PICAULT	16/09/2022
PARAT Jack	18/09/2022
MARCELLOT Ginette veuve COUVREUR	18/09/2022
LECHAUVÉ Marcel	24/09/2022
MIGEON veuve BORNE Denise	13/10/2022
NUNES Poiars	06/12/2022
CHIRAT Georgette épouse JACQUES	14/12/2022



# Les acteurs de la santé

## MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

27 Grande rue à Bonny-sur-Loire  
Tél. 02 38 36 21 89  
Heures d'ouverture du secrétariat  
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 8h - 12h / 13h - 16h45  
Mercredi 8h - 12h

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr KITANOVA Vesela Tél. 02 38 36 86 37  
Dr SHESTAKOVA Nadia Tél. 02 38 35 11 98

## CHIRURGIEN DENTISTE

Dr FREGEAI Vincent Tél. 02 38 31 51 99

## CABINET D'INFIRMIERS

Mmes VIGNERON Réjane Tél. 02 38 31 51 95  
RACARY Anne-Laure  
NARCISO Jessica & LOUREIRO VARANDA Tania

Mme GIACOMINI Murielle Tél. 02 38 31 64 96  
M.AYMON Thierry

## NUTRITIONNISTE

Mme GONZALEZ Elodie Tél. 02 38 36 21 89

## PÉDICURE PODOLOGUE

Mme BOIZEAU Gaëlle Tél. 06 64 30 19 70

## PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme BOULARD Faustine Tél. 06 74 69 67 55

## MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

PIANTONI-PELEAU Christelle Tél. 06 60 15 13 11  
ZA la Champagne

## PHARMACIE

VINCENT Sandrine & MICHOUX Nelly  
9, Place Beaupin Lagier Tél. 02 38 31 62 31  
pharmaciedebonny@offisecure.com

## VÉTÉRINAIRE

Vétérinaire ESCAVET Tél. 02 38 31 70 00  
ZA la Champagne

## MAISON DE RETRAITE

Les Jardins de la Loire- R.D 2007 - La Grange aux Cailles  
Tél. 02 38 31 57 92  
e-mail: accueil@jardinsdelaloire.com

## OPTICIEN

Optic 2000 Tél. 02 38 31 59 76  
Galerie commerciale du Super U

# Les adresses d'assistance

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanence en mairie le mercredi de 15h à 17h (sur rendez-vous)

## ASSISTANCE SOCIALE

Agence Départementale des Solidarités de Gien - Tél. 02 38 05 23 23

## ENFANCE MALTRAITÉE

Appel gratuit et confidentiel, à la disposition des enfants et des adultes concernés au 08 00 05 41 41 et 119 ou [allo119.gouv.fr/](http://allo119.gouv.fr/)

## VIOLENCES CONJUGALES

Tél. 3919, soutenu par le ministère en charge des droits des femmes et géré par la « Fédération nationale solidarité femmes » en partenariat avec les principales associations nationales luttant contre les violences faites aux femmes.  
<http://www.solidaritefemmes.org/>

## REPAS A DOMICILE

Ponctuellement ou durablement, pour organiser vos repas, vous pouvez demander le service des repas à domicile, sous réserve d'un certificat médical - Inscription à la mairie.  
Tarifs selon revenus : entre 7 et 10 € UDAF (Point info familles).

## AUTRES AIDES

Consommation, surendettement, microcrédit social, logement, parentalité, information et soutien aux tuteurs familiaux, handicap, dépendance...

Contactez-nous  
02 38 71 99 99 ou 02 38 71 99 32  
Site internet : [www.udaf.45.com](http://www.udaf.45.com)

## AIDE MENAGÈRE

- A.D.A.P.A. Briare : 02 38 37 09 38 - 06 85 24 36 65
- Maison des services de Bonny 02 38 29 20 91

## TÉLÉ ALARME

(exemple Présence verte...)  
Renseignements à la mairie de Bonny

## LA MAISON DES ADOS

Gratuite et confidentielle, avec ou sans rendez-vous, à l'écoute pour les ados de 11 à 25 ans et / ou leurs proches, 17 rue Raspail à Montargis  
07 85 76 64 75  
[mdamontargis@amara45.fr](mailto:mdamontargis@amara45.fr)  
Lundi: 15h-18h - Mercredi: 14h-18h - Vendredi: 15h-18h.

## Commerce bois

---

**WOOD CENTER**  
3, route d'Auxerre Tél. 02 38 35 10 52

## Coopératives agricoles

---

**AGRALYS**  
Rue des Jolies Tél. 02 38 31 64 81

**SODIAAL**  
Rue des Jolies Tél. 02 38 31 60 19

## AUTRES ACTIVITÉS COMMERCIALES

---

### Jardineries, Animalerie, Produits régionaux

---

**GAMM VERT SYNERGIES CENTRE**  
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 70 20  
e-mail : bonnysurloiregv@gammvertsnergies.fr

**LOISIFLOR**  
RD 2007 Tél. 02 38 31 45 75

**VAL FLEURI**  
Galerie commerciale Super U Tél. 02 38 37 04 33  
www.val-fleuri45.com

### Élevages de faisans, perdreaux

---

**ENVOL 45**  
7, rue du Coudray Tél. 06 85 37 94 94  
e-mail: envol45@gmail.com

**GAEC FAISANDERIE DU COUDRAY**  
9, rue du Coudray Tél. 02 38 31 62 29

### Toilettage Chiens Chats

---

**BÉNÉDICTE TOILETTAGE**  
9, route du Pressoir Tél. 06 48 64 50 65

### Travaux agricoles et ruraux

---

**SARL VAN DORP**  
Les Sainjoncs Tél. 02 38 31 58 05 - 06 24 46 23 15  
e-mail: van-dorp.gerard@wanadoo.fr

## ARTISANS

---

### Bâtiment aménagement d'intérieur

---

**DOS REIS Jorge**  
Rue du Faubourg Villeneuve  
Tél. 02 38 31 54 92 - 06 59 29 82 84

**BERTON SARL**  
2, rue du Berceau Tél. 02 38 31 61 59

**BRUNI Antoine**  
133, Grande Rue Tél. 02 38 31 63 58  
e-mail: bruni.antoine.btp@orange.fr

## Carrelage - Cheminées - Poêles

---

**SOL FLAMME**  
1, Les Ratas RD 2007 Tél. 02 38 31 63 63

## Couteaux Fabrique et affûtage

---

**OWL BLADES**  
43, Grande Rue (sur rdv) Tél. 06 60 24 86 81

## Couverture, Zinguerie, Charpent, Isolation

---

**ROBERT Pascal**  
21, rue de Landes Tél. 02 38 29 67 46 - 06 74 76 01 54

## Electricien

---

**EMD Campo**  
19, rue Faubourg Villeneuve Tél. 06 24 44 24 89

## Menuiserie Ébénisterie

---

**SALIN Rémi**  
Galerie commerciale Super U Tél. 02 38 31 61 32  
e-mail : salin@wanadoo.fr

## Métallerie Serrurerie

---

**PICHON Jean-Michel**  
3, rue des Joncs Tél. 02 38 37 15 56 - 06 26 49 29 29  
e-mail: pichon-jm@sfr.fr

## Serrurerie - Métallerie Ferronnerie

---

**AU FIL DE L'ACIER**  
3, allée du Noyer Vert Tél. 06 46 63 25 15  
e-mail: aufildelacier@gmail.com

## Serrurerie, maintenance, métallerie

---

**SOCIETE SERVICES ET MAINTENANCE**  
ZA La Champagne Tél. 02 38 29 03 97

## Peinture-revêtements

---

**TURPIN PEINTURES**  
3, Maison Seule Tél. 06 67 87 82 56

## Plomberie Chauffage Électricité

---

**BERCIER LECHAUVÉ SA**  
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 62 93

## Plomberie Chauffage Menuiserie alu

---

**PICOT Olivier** Tél. 02 38 31 67 43  
e-mail: contact@olivierpicot.fr

## Ramonage Entretien dépannage

---

**BRUNO BERTRAND RAMONAGE -BBR**  
Tél. 06 16 53 11 98

## BIEN ÊTRE BEAUTÉ

### Centre de balnéothérapie

**PIANTONI PELEAU Christelle**  
ZA La Champagne Tél. 06 60 15 13 11

### Coiffure

**ALEX'DAV**  
Galerie commerciale Super U - Tél. 02 38 31 56 59

**AURÉLIE COIFF**  
66, Grande Rue Tél: 02 38 31 63 41

**Christian PATASSE**  
85, Grande Rue Tél. 02 38 31 65 96

**MISS TIFS**  
21, rue du 14 juillet Tél. 02 18 49 35 97

### Instituts de beauté

**INFINIE BEAUTÉ**  
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 58 06

**L'ILE DE BEAUTÉ**  
11, avenue du Général Leclerc - Tél. 02 38 35 18 24

## BRICOLAGE - ÉLECTROMÉNAGER

**BONNY CONFORT**  
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 60 95  
e-mail: bonnyconfort@gmail.com

## HÉBERGEMENTS

**CAMPING DU VAL**  
3, rue du Camping Tél. 06 64 02 74 43

### Meublés touristiques

**Nicole BORNE**  
33, rue du 4 septembre  
Tél. 02 38 31 51 07  
ou 06 47 05 97 06  
e-mail: borne.nicole@orange.fr

**Xavier et Corinne SERRE**  
1, rue du 14 juillet  
Tél. 03 86 39 24 55  
ou 06 89 43 73 29  
e-mail: xc.serre@wanadoo.fr

### Meublés touristiques (suite)

**David FEUILLETTE**  
10, Grande Rue Tél: 06 83 33 90 86

**A & J DUBOIS**  
94, Grande Rue

### Gîtes ruraux

**Jean Rémy KASSIAN**  
La Fontaine - Tél. 02 38 31 88 29 - 06 10 75 69 07  
e-mail: jrc-catherine@wanadoo.fr

**MAISON GAUGUIN**  
87, rue du Faubourg Villeneuve - Tél. 06 11 76 20 89  
e-mail: claude.carel@neuf.fr

### Gîtes d'étape

**LA MALITORNE**  
127, Grande Rue Tél. 06 80 06 76 29  
e-mail: gitelamalitorne@gmail.com

**TRIOULEYRE / BAILLY**  
11, rue Porte de Bourgogne Tél. 06 84 05 62 19

### Restaurants- Bar

**COMPTOIR DES VOYAGEURS**  
ZA La Champagne Tél. 02 38 27 01 45  
e-mail: contact@lecomptoirdesvoyageurs.fr

### Café Bar Tabac

**CAFÉ DU LOIRET**  
13, place Beaupin Lagier Tél. 02 38 31 64 56

## MÉTIERS DE BOUCHE

### Arboriculture (Pommés et poires)

**VERGERS DES BEAUMONTS**  
2, Route d'Auxerre Tél. 02 38 31 63 88  
e-mail: vergers.beaumonts@wanadoo.fr

### Apiculteur

**Alain CARRE**  
50, rue du 14 juillet Tél. 02 38 31 65 95  
06 27 87 01 42

### Boulangers Pâtisseries

**LE CARRE GOURMAND**  
10, place Beaupin Lagier Tél. 02 38 31 57 88

### Épicerie / restauration rapide

**RYA**  
11, Place Beaupin Lagier Tél. 09 53 83 25 66



## Produits régionaux

**HO PRODUCTEURS SARL**  
Les Beaumonts - 2, Route d'Auxerre  
Tél. 02 38 31 63 88

## Viticulteurs

**Emile BALLAND**  
Les Ratas RD2007 Tél. 02 38 31 62 59

## AUTRES ACTIVITÉS

### Notaire

**Maitre Philippe CAUQUY**  
ZA La champagne Tél. 02 38 31 60 23  
e-mail: philippe.cauquy@notaires.fr

### Fabrication matériel manutention et logistique

**SAFIL**  
Route de Vaupy Tél. 02 38 37 74 00  
e-mail: contact@safil.fr

### Agences immobilières

**HEXAGONE IMMOBILIER**  
Galerie commerciale Super U Tél. 02 38 38 31 72  
e-mail: hexagone58@wanadoo.fr

**ORDIM IMMOBILIER**  
46, rue Faubourg Villeneuve Tél. 02 38 31 57 73  
e-mail: marie@ordim-immo.com

### Auto-École

**ESPACE CONDUITE**  
2, Place Beaupin Lagier Tél. 02 38 31 52 01

### Commerces et commerces spécialisés

**LE MARCHÉ AUX AFFAIRES**  
ZA La Champagne Tél. 09 53 33 87 62

**LES TISSUS DU PARC**  
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 63 85

**SUPER U**  
ZA La Champagne Tél. 02 38 31 52 20  
e-mail: superu.bonnysurloire@systeme-u.fr

**BI1**  
56, rue Faubourg Villeneuve Tél. 02 38 31 53 80

### Pompes funèbres

**BOURSELOT CATON**  
23, rue de Thou Tél. 02 38 31 62 98

## Brocanteur

**Eric PICAULT**  
33, rue du 14 juillet Tél. 06 99 44 96 72

## Contrôle technique véhicules

**C.T.A.B.**  
ZA La Champagne  
Tél. 02 38 35 81 04 - 06 66 03 50 30  
e-mail: ctabbonny@gmail.com

## Distributeurs de billets

Crédit Agricole 6, Place Beaupin Lagier  
Société générale Galerie commerciale Super U

## Fuel

**BONGIBAULT Jean-Bernard**  
RD 2007 Tél. 02 38 31 54 46

## Garagistes

**J.R.C Motos**  
98, Grande Rue Tél. 02 38 67 02 33  
e-mail: jrc-catherine@wanadoo.fr

**GARAGE PAROT - SANTINI** Carrosserie -Peinture  
139, Grande Rue Tél. 02 38 31 63 32  
e-mail: garage.parot@orange.fr

**GARAGE D'HAENENS**  
ZA La Champagne Tél. 02 18 11 65 45  
e-mail: garagedhaenens@orange.fr

## Informatique

**PC SOLUTIONS**  
Galerie commerciale Super U - Tél. 02 38 31 51 10

## Location bennes

**LOCABENNES**  
133, Grande rue Tél. 02 38 31 57 28

## Taxis

**TAXI MICKAEL** Tél. 06 78 44 75 12  
**TAXI RENARD** Tél. 02 38 31 52 91 - 06 07 41 97 53  
renardtaxis@orange.fr

## Poterie à la corde

**LE SHED**  
6 allée du Noyer Vert Tél. 02 38 29 03 67

## Travaux entretien et divers

**ALLO TONIO**  
16, rue Faubourg Villeneuve Tél. 02 38 31 57 66

**GUILLOT JARDINS DÉCO**  
63, rue du Château d'eau Tél. 06 76 07 72 48  
e-mail: victorienquillot45@gmail.com

# L'appli de Bonny-sur-Loire



Vous cherchez les coordonnées d'un commerçant, cliquez sur [Répertoires], son nom commercial et vous trouverez. Tout est classé par ordre alphabétique, donc si vous cherchez un «garage», ce sera plus évident encore !

Vous cherchez le calendrier des Fêtes ? Cliquez sur [Actus / Evènements] et il apparaîtra.

Vous cherchez un compte rendu de conseil municipal ? Tapez [ma Mairie] et vous trouverez !

Vous avez une démarche à accomplir et vous ne savez pas comment vous y prendre ? Tous les liens sont dans le pavé [Démarches].

Vous cherchez les menus de la cantine ? Il faut sélectionner [Enfance et Jeunesse].

Un problème, un constat de dégradation ? Sélectionnez [Signaler un problème] vous permettra d'en informer directement la Mairie. Et pour savoir quand sortir vos sacs jaunes ou obtenir toutes les informations diffusées sur le journal lumineux, il vous suffira d'utiliser le menu déroulant en haut. L'application c'est tout ça et bien plus encore ! Allez voir !

Et vous pouvez même choisir d'être alerté (ou non) sur différents thèmes depuis les écoles jusqu'au foot en passant par les alertes inondations et autres événements. Alors si ce n'est déjà fait, n'attendez plus : téléchargez l'application «Bonny-sur-Loire»

Plus de renseignements sur le site internet :

[www.bonny-sur-loire.fr](http://www.bonny-sur-loire.fr)



## Clin d'œil à Mélissa

Nous avons accueilli à la Mairie une jeune stagiaire, pendant quelques mois Mélissa.

L'occasion a été de pouvoir lui fêter la Sainte Catherine avant un nouveau départ dans sa région d'origine la Marne, région du Champagne. Alors souhaitons lui bon vent dans ses futures fonctions. Nous saurons garder un excellent souvenir de son passage parmi nous.

### SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE POURQUOI PAS VOUS ?

**MERCI À CELLES ET CEUX  
QUI CHAUSSERONT LES  
BOTTES CETTE ANNÉE !**

Stéphanie, 27 ans  
Comptable  
EN INTERVENTION

Christian, 51 ans  
Employé communal  
EN INTERVENTION

Marc, 42 ans  
Chef de service  
EN INTERVENTION

Julie, 32 ans  
Mère au foyer  
EN INTERVENTION

**On manque de paires de bottes  
en semaine en milieu rural !**

[sdis45.com](http://sdis45.com)

### Choisir le bon moment c'est moins dérangeant!

#### REGLEMENTATION LIEE AU BRUIT

Il est rappelé que les travaux de bricolage ou jardinage, réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... ne peuvent pas être effectués en dehors des créneaux horaires suivants :

**Lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 19h00**  
**Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 et 16h00 à 19h00**

Arrêté municipal n°A2021-122 du 13 novembre 2021

# Retour sur une année exceptionnelle pour Léane Tabu



